Depuis 35 ans
Josée Touchette
OPTICIENNE D'ORDONNANCES
POUR MIEUX VOUS SERVIR
EXAMEN DE LA VUE FAIT PAR OPTOMÉTRISTE
Accord D Desjardins 6mois sans intérêt
On vous attend sur rendez-vous!
1226008854-141020
PROMOTIONS EN COURS
COMBO à partir de : Simple vision 225$ Foyer progressif 350$
Monture + verres antireflets et résistants aux rayures (GARANTIS 2 ANS)
SPÉCIAL ENFANT 15 ans et moins 125$
Verres amincis + antireflets et résistants aux rayures (GARANTIS 2 ANS)
2e PAIRE 50% de rabais sur verres et monture
*Certaines conditions s'appliquent.
987, BOUL. DE PÉRIGNY, CHAMBLY 450 447-1895 optiquejoseetouchette.ca

1226008779-141020
RE/MAX DIFFÉRENCE
Contactez un courtier D'ICI
450 460-0460
RE/MAX
491, rue Ste-Marie, bureau 4, Marieville

LE JOURNAL DE CHAMBLY
LE MERCREDI 9 DÉCEMBRE 2020 | Volume 55 | #34
36 pages | 30 498 exemplaires

Me DANIEL CAYER
AVOCAT

2400, ave. Bourgogne, Chambly, Qc J3L 2A4
450 447.9977
dcayer@colegal.ca
Cayer & Ouellette Avocats
1226007596-190220

COVID-19

PAS DE RASSEMBLEMENT POUR NOËL

PAGE 3

(Photo : EzFotos)

DÉCOR LACELLE
Un service courtois et personnalisé avec designer depuis plus de 50 ans.
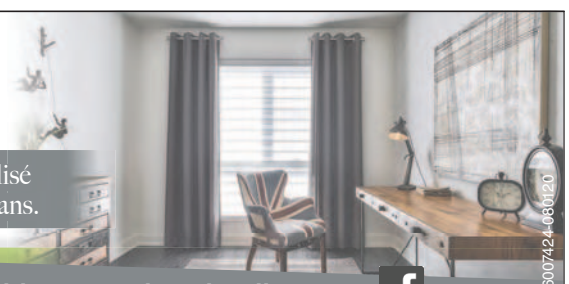
450 658-4071 Place Chambly www.decorlacelle.com
1226007424-060120

ACHETER ou VENDRE AVEC Caroline LEBEL
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
C'EST direct!
À PARTIR DE 2%

Intégrité
Compétence
Professionnalisme
Carolinelebel.com
514 757-2843 • clebel@live.ca
1226008799-160920

JOYEUSES FÊTES 2020!

CIVIC SEDAN 2020

Toute l'équipe de **Chambly Honda** vous souhaite de joyeuses Fêtes et vous offre ses meilleurs vœux pour **l'année 2021** !

1226009283-091220

C'EST LE BOXING DAY CHEZ CHAMBLY HONDA LE 14 & 15 DÉCEMBRE, PROFITEZ-EN !

Ouvert du lundi au jeudi de 9 h à 20 h et le vendredi de 9 h à 17 h, **passez nous voir !**

chamblyhonda.com | **450.658.6699**

850, boulevard De Périgny, Chambly

hondachambly | **chambly_honda**

CHAMBLY Honda NATURELLEMENT.

MEMBRE DU GROUPE RACICOT

Célébrations de Noël

D'abord 4, 2, puis 0 rassemblement...

Lundi, 151 599 personnes ont été infectées par la COVID-19 au Québec. Le bilan des morts avait évolué à 7 255 morts dans la province. Au Canada, la situation augmente aussi. Ce sont 415 178 personnes qui sont atteintes du coronavirus. Les décès sont au nombre de 12 665 depuis le début de la pandémie.

Un texte de Frédéric Khalkhal
fkhakkhal@journaldechambly.com

Dr Horacio Arruda, François Legault, Christian Dubé. (Photo : capture d'écran - CPAC)

Le premier ministre du Québec l'a annoncé jeudi, lors de son point de presse, il ne sera plus permis de se rassembler à Noël. « Je vous annonce que les deux journées de rassemblements vont être annulées dans les zones rouges. » Dans les zones jaunes, dix personnes peuvent toujours se rassembler en tout temps, et en zone orange, les réunions sont limitées à six personnes. Dans les zones rouges, il est toujours permis à une personne seule d'aller rendre visite à une personne seule.

La mesure a été prise en réponse à la forte hausse des cas constatés ces derniers jours. « La deuxième vague a commencé en septembre. Rapidement, nous sommes arrivés à 1000 cas par jour. On pensait voir les chiffres baisser, mais en novembre, on a constaté de nouveau une hausse pour atteindre aujourd'hui 1500 nouveaux cas par jour. On est obligés de se rendre à l'évidence. Ce n'est pas réaliste de réduire la diffusion du virus d'ici Noël. »

Le premier ministre a indiqué qu'il prenait cette mesure pour « protéger le personnel médical. Dans les hôpitaux, on atteint des limites. On n'a pas un personnel à l'infini. Il y a déjà 6000 employés en retrait préventif ou en congé de maladie ».

> *« Si c'était à refaire, je n'aurais pas ouvert la porte à des jours de rassemblements à Noël. »*
> *- François Legault*

Pas de rassemblement

Ainsi, le gouvernement est passé de quatre jours de rassemblements possibles pour le temps des Fêtes à deux jours, puis à aucun en l'espace de deux semaines. « Beaucoup de Québécois doivent être déçus de l'annonce, mais la situation évolue et nous tentons de prendre la meilleure décision. Si c'était à refaire, je n'aurais pas ouvert la porte à des jours de rassemblements à Noël. »

Malgré cette annonce, la demande faite aux écoles et aux entreprises de respecter une période de confinement d'une semaine avant et après les Fêtes, qui était initialement prise pour permettre les rassemblements, est cependant maintenue afin de tenter de casser la deuxième vague de la COVID-19.

Les personnes qui ne respecteront pas les règles pendant les Fêtes risqueront une amende. « On est en discussions avec la police », de préciser M. Legault.

Le premier ministre a conclu en expliquant que « les trois prochains mois seront les pires de la pandémie. C'est une évaluation qui est faite aux États-Unis. On n'est pas très loin ».

La réouverture des frontières entre le Canada et les États-Unis a d'ailleurs été reportée au 21 janvier.

Dans notre région

La directrice de la santé publique de la Montérégie, Julie Loslier, a voulu expliquer la situation tout en apportant son soutien à la population de la Montérégie. « C'est une annonce difficile. Je comprends que plusieurs soient fâchés, déçus. Personne n'a choisi de vivre une pandémie en 2020 et que la situation se dégrade au cours des derniers jours (...) La situation est particulièrement difficile pour les personnes qui vivent seules et il y en a de tout âge. Je vous invite fortement à leur rendre visite. »

Elle termine en suggérant aux citoyens de proposer des idées pour passer à travers avec le sourire. C'est ainsi que la santé publique de la Montérégie partagera sur ses réseaux sociaux les bonnes idées qu'elle aura recueillies.

Au 1er décembre, Chambly comptait depuis le début de la pandémie 335 cas, Marieville 281, Carignan 164, Saint-Césaire 77, Richelieu 61, Saint-Mathias-sur-Richelieu 52, Sainte-Angèle-de-Monnoir 26 et Rougemont 25.

Question aux lecteurs :

Comment passerez-vous les Fêtes de fin d'année?
journaldechambly.com

VINCENT & LAPOINTE
CENTRE DENTAIRE
35 ans
à prendre soin de votre sourire.
Soins complets de dentisterie familiale et esthétique, adaptés à vos besoins.

Dr Dominic Vincent • Dre Yi-Wei Liu • Dre Fanny Lapointe
Heures d'ouverture
Lundi: 12h00 à 20h00
Mardi: 8h00 à 20h30
Mercredi: 9h00 à 20h00
Jeudi: 8h00 à 17h00
Vendredi: 8h00 à 16h00
1191, Bourgogne, bureau 3, Chambly
450 447-1660
www.centredentairechambly.com
1226009348-091220

Orthèse Conseil
Orthèses & prothèses
Membres de l'AOPQ, OTPQ et orthésistes certifiés
1226007540-050220

SERVICE D'ÉVALUATION ET D'ORTHÈSES SUR MESURE
• Orthèses plantaires moulées
• Orthèse tibiale - Chevillière
• Orthèse de genou standard ou sur mesure
FABRICATION ET AJUSTEMENT SUR PLACE
Évaluation, vérification de vos orthèses et renouvellement sur rendez-vous.

Accrédité par la RAMQ, la CNESST, la SAAQ et les compagnies d'assurance privées
2082, boul. Industriel • Chambly • 450 403-4116 • 514 742-4116
(boîte vocale en tout temps) www.ortheseconseil.com

Des livres qui font couler de l'encre

La censure d'une journée de la liste de suggestions de livres du premier ministre François Legault par l'Association des libraires du Québec (ALQ) n'est pas une motion qu'a approuvée les Librairies indépendantes du Québec, coopérative (LIQ).

Un texte de **Jean-Christophe Noël**
redaction@journaldechambly.com

« Notre réseau Les libraires se dissocie complètement de l'initiative regrettable de retirer la liste de lecture de monsieur Legault et tient à affirmer haut et fort sa position en faveur de la liberté d'expression. En mettant en valeur le rôle essentiel des livres, notre réseau adhère à la pluralité nécessaire des voix qui ont toutes le droit de se faire entendre. Ainsi pouvons-nous aspirer, à travers la diversité des points de vue et des échanges respectueux qui en découlent, à construire un monde où chacun se sente légitime d'user de son libre arbitre », a fait part Alexandre Bergeron, propriétaire de la Librairie Larico, à Chambly, et président des Librairies indépendantes du Québec, coopérative.

> *« Ce n'est pas notre rôle de censurer ni de réglementer. Notre objectif est de vendre ce qui est disponible sur le marché et les consommateurs jugeront par eux-mêmes ce qu'ils doivent acheter ou non. »*
> *- Alexandre Bergeron*

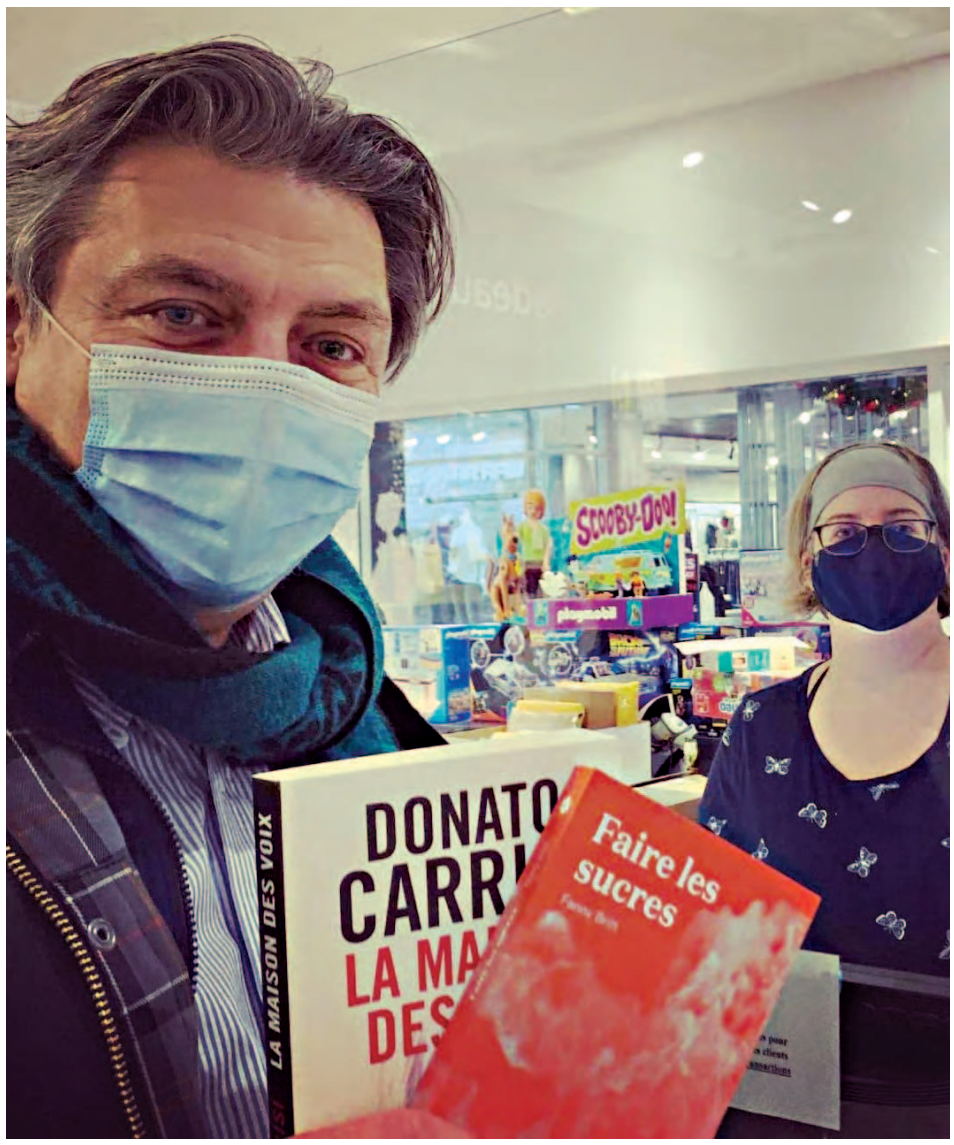

Michel Jean, de passage à la Librairie Larico. (Photo : courtoisie)

Censurer des livres

Les types de lecteurs sont diversifiés. Il y a autant de genres littéraires que de lecteurs. Certains styles peuvent heurter par leurs propos et descriptions très graphiques de scènes lourdes à imaginer. En septembre dernier, la Cour supérieure du Québec a acquitté l'auteur Yvan Godbout et son éditeur. Ceux-ci étaient accusés d'avoir produit de la pornographie juvénile dans le roman *Hansel et Gretel*. « Ce n'est pas notre rôle de censurer ni de réglementer. Notre objectif est de vendre ce qui est disponible sur le marché et les consommateurs jugeront par eux-mêmes ce qu'ils doivent acheter ou non », nuance M. Bergeron. Les titres des éditions AdA inc. avaient été retirés des tablettes pendant le procès, sous ordre de la cour.

Michel Jean

Le Mathiassois Michel Jean a lancé, en septembre 2019, son plus récent livre *Kukum*, histoire inspirée de son arrière-grand-mère pour raconter celle des Autochtones du Québec. « Comme beaucoup d'écrivains, j'ai été surpris par la décision de l'ALQ de censurer les recommandations de lecture du premier ministre. Je me réjouis qu'elle soit revenue sur sa décision. Quoi que l'on pense des politiques de François Legault, j'aime qu'un politicien affirme son amour de la lecture et qu'il encourage les Québécois à lire. Mais il ne faut pas en vouloir aux libraires eux-mêmes. Ce sont de petits commerçants locaux qu'il faut continuer d'encourager, surtout en ces temps de pandémie » a-t-il fait part après avoir fait un saut chez Larico pour s'approvisionner de littérature. Michel Jean souligne au passage que « les citoyens de Chambly sont chanceux d'avoir une librairie comme Larico. De un, c'est un beau lieu, et de deux, les gens y sont très compétents et gentils ».

Quant à la censure, le journaliste et chef d'antenne stipule « qu'il en dépend de l'intention du propos et du ton. Si quelqu'un fait un essai pour justifier le racisme ou la discrimination d'un groupe, il y a de quoi être choqué. Ça n'a pas sa place, car ce sont des valeurs sur lesquelles l'humanité s'entend. Mais si c'est une histoire où il se passe des actes, ne pas pouvoir en parler serait de la censure [...] doit-on pénaliser les gens car ça dépasse notre seuil de tolérance? Les gens sont responsables et n'ont qu'à ne pas le lire, le livre. Tu peux ne pas aimer le livre, mais peux-tu envoyer quelqu'un en prison parce que tu n'es pas d'accord? »

Le livre, *Le vent en parle encore*, écrit des mains de Michel Jean, met en scène les pensionnats autochtones dans lesquels des agressions ont eu lieu. « Les scènes du livre ne sont pas explicites, car je n'avais pas envie d'aller là. Mais le fait qu'il y a des enfants qui se faisaient agresser demeure et comment veux-tu raconter des pensionnats autochtones sans parler des agressions d'enfants? », complète M. Jean.

À propos des LIQ

La coopérative des LIQ regroupe, sous la bannière Les libraires, 115 librairies indépendantes du Québec, des Maritimes et de l'Ontario. Ces librairies sont également réunies sur son site transactionnel leslibraires.ca, qui offre le plus grand inventaire francophone en Amérique du Nord, soit un choix de plus de 1 300 000 livres papier et numériques en langue française, dont 200 000 en stock et disponibles en 48 heures.

Question aux lecteurs

Est-ce que tous les sujets peuvent être abordés au sein de tous les différents médiums artistiques?
journaldechambly.com

Les livres de l'îlot central

Les livres sont des choix de prédilection pour garnir le dessous du sapin. Dispersés à travers une mer de produits littéraires, ils sont de nombreux auteurs à souhaiter que leur œuvre soit choisie par le consommateur.

Un texte de **Jean-Christophe Noël**
redaction@journaldechambly.com

Ce n'est pas un secret d'état en marketing et nul besoin de hautes études commerciales pour comprendre que pour se vendre, un produit a besoin, à tout le moins, d'être vu par sa clientèle. À l'entrée des librairies, les livres déposés sur les îlots ont une petite longueur d'avance sur ceux qui se trouvent parfois plus loin, moins en vue, dans les rayons. Quels sont les critères pour se trouver sur ces îlots plus accessibles? Les maisons d'édition doivent-elles payer pour cet emplacement avantageux?

« En librairie, je ne crois pas. En grande surface, fort probablement, exprime en échappant un petit rire Alexandre Bergeron, propriétaire de la Librairie Larico, à Chambly, et président de la coopérative des Librairies indépendantes du Québec (LIQ). C'est *plate*, mais c'est ça, la réalité », ajoute-t-il.

Quand le client n'a pas une idée précisément arrêtée sur le choix du livre qu'il achètera, des repères visuels de type autocollant faisant la mention de "coup de cœur" ou de "choix du public" peuvent influencer son achat. Mais comment détermine-t-on qui portera ce sceau incitatif?

> *« À certains endroits, ce sera en fonction du palmarès des ventes. À d'autres endroits, ce sera en fonction des coups de cœur des libraires. »*
> *- Alexandre Bergeron*

« C'est relatif selon les différentes librairies. À certains endroits, ce sera en fonction du palmarès des ventes. À d'autres endroits, ce sera en fonction des coups de cœur des libraires qui travaillent à même les lieux. D'une place à l'autre, ce n'est jamais pareil. Nous, les fois où nous mettons les titres en évidence, c'est en fonction des coups de cœur des différents libraires. En réalité, ça peut être lié à une thématique alors que parfois, c'est un choix personnel sans période concrète. On peut y retrouver autant de nouvelles parutions que d'anciennes », précise M. Bergeron.

Alexandre Bergeron, propriétaire de la Librairie Larico. (Photo : archives)

Un marché en santé

La COVID-19 a ralenti beaucoup de marchés. Celui du livre ne serait pas de ceux-là. « Nous avons un achalandage habituel. Règle générale, les gens semblent avoir profité de la période de la COVID pour se remettre à la lecture ou pour l'offrir en cadeau. C'est une très bonne période pour la majorité des librairies », termine le président des LIQ.

Prix littéraire pour Michel Jean

Michel Jean, un Mathiassois, a remporté le Prix littéraire France-Québec pour son roman *Kukum*. Le livre, au Québec, a atteint le statut de *best-seller*, soit vendu à 5 600 reprises dans le cas présent. « Le prix a généré un *boom* et il y a 45 000 exemplaires d'imprimés en ce moment », exprime M. Jean, qui se dit dépassé par la tournure des événements. L'auteur a fait dernièrement la promotion du roman à TV5 et a été le sujet d'un article dans *Le Grand Journal de Lyon*.

IRIS

D'ABORD, ÉCONOMISEZ BEAUCOUP.
ENSUITE, ÉCONOMISEZ DAVANTAGE.

économisez 100$ à l'achat d'une monture sélectionnée de 199 $ et plus*

économisez 125$ sur chaque paire de lunettes prescrites additionnelle**

* À l'achat d'une monture mode sélectionnée de 199$ et plus et de lentilles de prescription traitées antireflet. ** Le premier achat doit être une paire de lunettes de prescription (avec des lentilles traitées antireflet d'une valeur de 250$ ou plus) ou un forfait annuel

Chambly | 900 boul. De Périgny, local 103 (en face du Mc Donald's) **450 447.4746**

IRIS
EXAMEN DE LA VUE • LUNETTERIE
CHIRURGIE AU LASER

- Louise L'Heureux, o.o.d.
- Isabelle Savoie, o.o.d.
- Brigitte Robert, o.o.d.
  Opticiennes d'ordonnances
- Josée Bourbonnais, o.d.
- Audrey Durivage-Lachance, o.d.
  Docteures en optométrie
- Caroline Alarie
  Assistante

1226009311-091220

ARACHIDES DÉPÔT ET PLUS

La meilleure place à Chambly

pour vos
bonbons - noix
chocolats - café
fruits séchés

PRÉ-EMBALLÉ / VRAC OU EN GROS

EMBALLAGES CADEAUX

APPORTEZ VOS CONTENANTS !

VRAC 5-10-15% RABAIS

Joyeuses Fêtes

Livraison disponible 450 403-1113
1001, BOUL. DE PÉRIGNY, CHAMBLY

1226009303-091220

Conseil de Chambly

Une ambiance pré-électorale

L'ambiance était à la confrontation lors de la séance du conseil du 1er décembre, reflétant des problèmes au sein du conseil municipal.

Un texte de Martine Veillette
mveillette@journaldechambly.com

Les élus de Chambly lors de leur première assemblée ensemble, en juillet 2019. (Photo : archives)

L'élément déclencheur du conflit survenu mardi dernier a été le choix d'un maire suppléant. Certains reprochent à la mairesse, Alexandra Labbé, d'avoir imposé son choix, alors que d'autres soutiennent que la décision a été discutée lors du plénier (séance de travail des élus). On a également reproché à la mairesse d'avoir donné de son temps bénévolement pour l'organisme Aux sources du Bassin de Chambly dans le cadre de la guignolée.

Cette ambiance revient occasionnellement lors de séances depuis que la mairesse a décidé de devenir indépendante et de quitter le parti Démocratie Chambly (DC). Les membres de ce parti ainsi que les anciens d'Action Chambly, Serge Gélinas et Jean Roy, énoncent des reproches à son égard. Les conseillers Luc Ricard, Richard Tétreault et Carl Talbot ont tous contacté le journal pour dénoncer cette ambiance.

« On n'a pas besoin de ça. Certains font ce qu'ils dénonçaient », déplore M. Ricard, qui a siégé avec Denis Lavoie à la tête de la Ville. « Ça rappelle de mauvais souvenirs », note M. Tétreault. « Ce que je ressens, c'est que peu importe ce qu'Alexandra (Labbé) fera ou dira, ce sera remis contre elle. C'est malheureux. En travaillant de cette façon, on passe à côté de ce qui est important », dénonce de son côté M. Talbot, qui a aussi quitté DC. La mairesse a pour sa part soutenu que « ça ne ressemble pas à ce que je veux. Je n'ai jamais installé ce climat ».

Loin d'alléguer un conflit politique, la cheffe par intérim de DC, Julie Daigneault, affirme « qu'il n'y a pas l'espace pour avoir un débat sain » présentement. « Pour prendre la bonne décision et pouvoir discuter, il faut un espace politique », précise-t-elle. Mme Daigneault affirme que les séances sont « un lieu où les citoyens doivent savoir comment on gère et comment on prend nos décisions. Il faut que les gens sachent que nous sommes vigilants ». Elle rappelle que la mairesse souligne qu'en séance, ce n'est pas l'endroit pour débattre, mais pour voter. « Oui, on est là pour voter, mais on est aussi là pour prendre les bonnes décisions », soutient Mme Daigneault.

> *« Certains font ce qu'ils dénonçaient. » - Luc Ricard*

Transmission de l'information

Selon elle, « l'information n'est pas transmise de façon fluide ». Elle soutient que certaines informations parviennent aux élus tardivement. Cette remarque a été évoquée à quelques reprises par les élus de DC lors de séances.

Le conseiller M. Ricard affirme plutôt l'inverse et estime que l'administration a « atteint un beau niveau de transparence » comparativement à ce qu'il y avait avant. « Ça fait longtemps que je n'ai pas eu autant d'informations », relate M. Tétreault. Ceux-ci et M. Talbot soulignent recevoir toute l'information véhiculée au mieux que l'administration peut faire.

La mairesse affirme transmettre les informations le plus rapidement possible. « Il y a 24 heures dans une journée et j'essaie de tout faire », avance-t-elle. Mme Labbé a également mentionné que « certains voudraient être consultés en amont pour toutes les décisions. Mais ce n'est pas toujours possible. La structure municipale est faite que parfois, la mairesse doit trancher ».

M. Ricard a par ailleurs souligné l'ouverture de la mairesse. « Mme Labbé aurait pu tasser les anciens. Elle a choisi de nous incorporer dans les processus de décisions », apprécie-t-il.

Changement d'idée

MM. Ricard et Tétreault se désolent que des discussions aient lieu en rencontre de travail, où les élus s'entendent sur une proposition et finalement, en séance, des conseillers changent d'avis. La mairesse abonde dans le même sens et souligne que certains conseillers, qui siègent aux tables consultatives ou aux comités, votent en séance contre leurs recommandations.

De son côté, Julie Daigneault soutient qu'il « y a mille raisons » qui font que les élus changent d'idée une fois en séance publique. Elle affirme que lors de pléniers, « ce sont des orientations qui sont prises ».

Aide externe

Afin de permettre aux élus d'avancer et de travailler ensemble, Carl Talbot aimerait proposer une résolution dans le but d'obtenir une aide extérieure pour les accompagner dans leurs fonctions. Mme Daigneault de son côté indique que Marie Lise Desrosiers a déjà proposé ce type de résolution afin que tous s'assoient ensemble pour définir comment travailler.

Rappelons que les tuteurs ont été présents pendant un certains temps avec cette administration. M. Talbot souligne d'ailleurs que les élus ont eu deux rencontres avec eux « afin d'en ramener certains à l'ordre. Je souhaite nous unifier plutôt que nous diviser comme nous le sommes présentement. Il faut trouver les moyens. J'espère que l'on trouvera une solution », conclut-il.

À la suite de la publication de cet article, Serge Gélinas a contacté le Journal afin de signifier que c'était « une grosse histoire pour si peu ». Il mentionne qu'il est normal d'avoir des discordes sur certains points.

LE JOURNAL DE CHAMBLY

1668, avenue Bourgogne, bureau 204, Chambly
QC J3L 1Z1
450 658-6516

BUREAU DE L'ADMINISTRATION
1488, rue Montarville, Saint-Bruno
QC J3V 3T5
450 441-5300

Éditeur
Philippe Clair
pclair@versants.com

Adjointe administrative
Michèle Caya
mcaya@versants.com

Directrice ventes et solutions médias
Anne-Marie Clair
amclair@journaldechambly.com

Directeur de l'information
Frédéric Khalkhal
redaction@journaldechambly.com

Journalistes
Chloé-Anne Touma
catouma@journaldechambly.com
Martine Veillette
mveillette@journaldechambly.com
Jean-Christophe Noël
jcnoel@journaldechambly.com
Frank Jr Rodi

Réviseur - Correcteur
Charles DuBois

Coordonnatrices
Mélanie Rainville
mrainville@journaldechambly.com
Kathia Gagné
kgagne@journaldechambly.com

Conseillers ventes et solutions médias
Nathalie Jobin
njobin@journaldechambly.com
Martin Laurier
mlaurier@journaldechambly.com

Directrice de production
Carole Bouvier
ventes@versants.com

Infographistes
Denis Kiopini
Christine Burke
Carole Bouvier

Imprimerie
Transcontinental

Distribution
Publi-Sac

30 598 exemplaires

RÉSEAU SÉLECT

Valeur foncière du fort de Chambly

Une entente avec le fédéral

La Ville de Chambly s'est finalement entendue avec le fédéral sur la valeur du fort Chambly ainsi que sur le montant qui sera versé en taxes annuellement et de façon rétroactive. Il s'agit d'un dossier qui date de quelques années qui vient d'être réglé.

Un texte de Martine Veillette
mveillette@journaldechambly.com

Le fort Chambly accueille des visiteurs l'été. (Photo : archives)

La mairesse de Chambly, Alexandra Labbé, s'est réjouie de cette entente. « Ce n'est peut-être pas autant que l'on aurait espéré au début de la démarche, mais c'est une entente très raisonnable qui colle à la réalité. Il y a eu un beau travail des évaluateurs pour arriver à quelque chose de bien pour tout le monde », indique-t-elle

Cette entrée d'argent sera profitable aux citoyens. « Aller chercher une meilleure valeur, ça permet d'assurer une certaine pérennité financière et d'aider à boucler le budget », souligne la mairesse.

Comme la Ville est sur le point d'atteindre un plateau de développement, il est plus difficile d'obtenir davantage de revenus en taxes.

Malgré plusieurs démarches auprès de la Ville et du ministère des Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), il n'a pas été possible de connaître les chiffres exacts de cette entente.

Historique

Ce dossier date de quelques années. Les discussions entre la Ville et le fédéral se sont amorcées dans les années 2012-2014. Au ministère des SPAC, on mentionne que les discussions ont surtout évolué à partir de l'automne 2019. L'ancien député, Matthew Dubé, avait été impliqué dans ce dossier. Il avait notamment tenté de proposer un projet de règlement afin que les villes puissent obtenir une évaluation indépendante. Il estimait que dans certains cas, dont à Chambly, le fédéral sous-estimait la valeur du bâtiment.

Une reconnaissance à deux vitesses

La crise de la COVID-19 continue de mettre notre réseau public de santé et de services sociaux sous tension. Nous parlons ici, entre autres, au nom des physiothérapeutes, des travailleuses sociales, des ergothérapeutes, des nutritionnistes, des technologues en imagerie médicale et des technologistes médicales qui œuvrent dans les différents établissements des CISSS de la Montérégie. Nous sommes au front afin de nous assurer de donner des services de qualité auprès de notre population depuis le début de la pandémie. ET après plus d'une dizaine de mois d'urgence sanitaire, plus personne ne doute du rôle essentiel que jouent nos professions auprès de la population de la région.

Pourtant, le gouvernement du Québec, et tout particulièrement le ministre de la Santé Christian Dubé, s'obstine à nier notre contribution vitale. Nous qui tenons le réseau à bout de bras! Une reconnaissance a été offerte depuis le printemps sous la forme d'un montant forfaitaire octroyé à tout le personnel travaillant à temps plein dans les CHSLD. Par contre, pour le personnel qui travaille dans les hôpitaux désignés, ce sont seulement les infirmières, les préposés aux bénéficiaires et le personnel de l'entretien ménager qui y ont droit.

Aussi bien dire « la majorité du personnel de ces hôpitaux » mais pas les professionnels ni les techniciens qui jouent un rôle de premier plan pour lutter contre l'épidémie. Nous sommes en contact avec les usagers, aidons ces personnes à guérir et les accompagnons dans leur rétablissement. Nous sommes présents pour assurer leur bien-être, tant physique que psychologique. Et nous n'avons pas ménagé nos efforts pour prêter main-forte afin de lutter contre la propagation de la COVID-19 depuis le début de la crise.

Nous éprouvons un terrible sentiment d'injustice depuis l'annonce de l'octroi de ce montant forfaitaire. La plupart des collègues avec qui nous travaillons côte à côte le reçoivent, et ce, en effectuant des tâches équivalentes aux nôtres. Notre santé est tout aussi à risque et notre présence n'est pas moins essentielle.

Sommes-nous censés nous contenter d'accepter les remerciements saupoudrés au fil des points de presse du premier ministre? Nous préférerions un traitement juste et équitable en recevant ce montant forfaitaire.

L'ensemble des salariés du réseau de la santé et des services sociaux joue un rôle essentiel au bon fonctionnement de nos établissements. Pourquoi le ministre Dubé joue-t-il la carte de la division? À vouloir reconnaître le travail de certains corps d'emploi seulement, il risque de démobiliser des secteurs névralgiques de nos services publics, à commencer par ceux de la réadaptation, du diagnostic et des services psychosociaux.

Ce mépris du gouvernement pour les professionnels et les techniciens nous laisse un goût amer. C'est d'autant plus préoccupant que le ministre Dubé affirmait récemment que le réseau de la santé et des services sociaux se dirige droit vers un mur.

Devant l'aveuglement du gouvernement, nous appelons la population, les élus et les gestionnaires du réseau de la santé et des services sociaux en Montérégie à prendre la parole pour faire entendre raison au ministre Dubé. Il est grand temps de reconnaître le rôle que nous jouons pour prendre soin des gens, assurer leur mieux-être et faire fonctionner nos services de santé et nos services sociaux. Nous sommes toutes et tous essentiels. Un traitement juste et équitable, c'est vital pour traverser la deuxième vague et assurer le maintien de nos services.

Émilie Charbonneau et Francis Collin, représentants de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) en Montérégie

Un sondage secret

Je suis citoyenne de Chambly et je me considère assez bien au courant des événements locaux. Je lis le *Journal de Chambly* chaque semaine de couvert à couvert. Imaginez donc ma surprise de voir l'article *La Ville entre deux feux*. Je ne savais même pas qu'il y avait eu un sondage au sujet des feux extérieurs. Je pense que les administrateurs de notre Ville croient que tous leurs citoyens ont accès à Internet et donc au site de la Ville. C'est faux!

Je me rappelle que la Ville avait déjà fait un sondage au sujet de trois projets sur lesquels nous pouvions exprimer nos choix. Ce sondage avait été mentionné dans le *Journal de Chambly* et plusieurs semaines plus tard, les résultats étaient publiés dans le journal.

Cette fois, aucune mention d'un sondage au sujet des feux extérieurs n'est parue dans le journal avant la date butoir du 18 novembre. Maintenant, le 25 novembre, nous avons déjà les résultats. Un peu louche, n'est-ce pas? Pour un sujet si important, je ne peux pas croire que la Ville de Chambly va se fier sur le résultat d'un sondage répondu par seulement 10 % de la population totale de Chambly.

Il me semble qu'à un moment donné, où la santé des gens est en péril par la pandémie, nous ne devrions pas voter pour un règlement qui peut aussi influencer de façon négative la santé des gens de Chambly.

Le ministère de l'Environnement a déjà dit que la fumée dégagée d'un feu extérieur contient des particules fines et d'autres polluants. Pour les gens souffrant de troubles respiratoires, c'est un sérieux problème!

Pour les citoyens qui croient que Chambly est toujours une ville rurale, vous vous leurrez! Avec les petits terrains qu'ont la plupart des gens, nous sommes plutôt un endroit urbain. Ces petits terrains sont la source du problème. Les gens ont tendance à mettre leur foyer de bois le plus loin possible de leur maison. Ceci a comme résultat que la fumée n'a pas le temps de se dissiper avant d'arriver chez le voisin.

Une solution sera peut-être de permettre seulement des foyers extérieurs au propane. Ceux-ci ne produisant pas de fumée, ils n'incommodent donc pas.

Linda Rowan, Chambly

LE clic DE LA SEMAINE

Tournage remarqué

La rue Martel a été l'hôte de la production américaine *The Republic of Sarah*. (Photo : Journal de Chambly)

FAITES-NOUS PARVENIR VOS PHOTOS À REDACTION@JOURNALDECHAMBLY.COM

(Les photos publiées peuvent être réutilisées pour illustrer des articles de nos publications)

Le DGEQ conclut que l'ex-maire a transgressé la loi

Denis Lavoie a plaidé non coupable aux trois infractions dont il est mis en cause et se défendra, en cour, d'avoir fait de la publicité partisane dans des bureaux de vote.

Un texte de **Jean-Christophe Noël**
redaction@journaldechambly.com

Ce sont trois infractions qu'a remises le Directeur général des élections du Québec (DGEQ) à Denis Lavoie, ancien maire de Chambly. Les gestes posés se seraient déroulés lors des élections municipales de 2017, lors du vote par anticipation et le jour du scrutin.

À trois reprises, le DGEQ blâme Denis Lavoie d'avoir enfreint l'article 283 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. L'article stipule que, sur les lieux d'un bureau de vote, nul ne peut utiliser un signe permettant d'identifier son appartenance politique ou manifestant son appui ou son opposition à un parti, à une équipe ou à un candidat, ou aux idées défendues ou combattues par celui-ci, ni faire quelque autre forme de publicité partisane.

Joint par le journal, Denis Lavoie allègue que « la preuve, on ne l'a pas encore eue. Il y a une différence entre serrer des mains alors que des fois, ce sont les citoyens qui nous la prenaient. À titre d'exemple, les gens veulent nous donner la main. Vous dites "non" et la personne te la prend pareil ».

Alexandra Labbé, mairesse actuelle, se battait à l'époque afin d'être élue conseillère dans le district numéro 1. Un article de Radio-Canada, écrit le 17 novembre 2017, cite Mme Labbé ainsi : « Je l'ai vu (Denis Lavoie) clairement discuter avec une citoyenne. La deuxième fois, il a clairement donné une poignée de main. Là, j'ai bondi de ma chaise, bien entendu. » Cette fois, ne sachant pas si elle sera appelée à témoigner en cour, Mme Labbé a « préféré retenir ses commentaires ».

De son côté, Serge Gélinas, ancien membre du parti, a indiqué que « j'étais à mon bureau de vote. Ce qui s'est passé aux autres endroits, je n'ai pas de commentaires à faire là-dessus ».

Denis Lavoie plaide non coupable relativement aux trois infractions que lui reproche le DGEQ. (Photo : archives)

DGEQ

« J'ai des motifs raisonnables de croire que le défendeur a commis l'infraction suivante : À Chambly, le 29 octobre 2017, dans le cadre de la tenue des élections générales municipales du 5 novembre 2017, a fait quelque forme de publicité partisane sur les lieux d'un bureau de vote situé à l'école secondaire de Chambly […] l'amende est d'au plus 500 $ », est-il possible de lire sur l'infraction émise par Christina Chabot, avocate qui représente le DGEQ. Cette même infraction se serait répétée à deux reprises, soit le 30 octobre à l a Résidence des Bâtisseurs, et le 5 novembre, encore à l'école secondaire.

La cause sera entendue au palais de justice de Longueuil. Aucune date d'audition n'est encore prévue.

Même infraction pour Sandra Bolduc

Sandra Bolduc, conseillère du district numéro 1 au moment de l'élection, a reçu, elle aussi, un constat d'infraction pour avoir supposément fait de la publicité partisane le 30 octobre, à la même résidence que M. Lavoie. Elle a plaidé non coupable, à l'image de l'ancien maire. Mme Bolduc a préféré « ne pas émettre de commentaires sur le sujet. »

Frédéric et moi,
ainsi que notre super équipe chez
FG Chocolatiers, vous souhaitons un temps des Fêtes
tout en douceur. Nous vous remercions du fond du coeur
de nous faire confiance, de nous choisir, de nous permettre
de partager notre passion avec vous au quotidien et
surtout d'investir dans l'économie locale

Horaire des Fêtes du 1er au 31 décembre
• lun, mar, mer, sam de 10h à 18h • jeu, ven de 10h à 20h • dim de 10h à 17h
Exceptions décembre:
• 21, 22, 23 de 10h à 20h • 24 de 9h à 16h
• 25 FERMÉ • 26 de 12h à 18h • 31 de 9h à 16h.
Exceptions janvier :
• 1er FERMÉ • 2 de 12h à 18h • 3 de 10h à 17h
• 4, 5, 6, 7 FERMÉ • 8 de 12h à 20h • 9 de 10h à 18h
• 10 de 10h à 17h • 11, 12, 13 FERMÉ
Retour à l'horaire régulier le 14 janvier

fgchocolatiers.com - fabrication artisanale - Vieux-Chambly - depuis 1996 -

1646, av. Bourgogne, Chambly
www.fgchocolatiers.com

1226009349-091220

VISITEZ NOTRE BOUTIQUE EN LIGNE
boutique.clinispa.ca
RÉSERVEZ EN LIGNE

Magasinez local pour les Fêtes
ÉCOMONISEZ SUR NOS FORFAITS CADEAUX

CLINISPA
Esthétique spécialisée

* Pour elle et lui
* Soins esthétiques complets
  - Thermocoagulation
  - Maquillage permanent
  - Spray tan bio
* Rajeunissement (taches pigmentaires)
* Acné et cicatrice
* Laser, IPL, Radiofréquence
* Destruction des amas graisseux
* Soins du visage spécialisés
* Massage thérapeutique
* Soins anti-cellulite
* Détatouage

Avec l'achat d'une carte-cadeau de 100 $, obtenez 20 $ en carte-cadeau supplémentaire !

1226009361-091220

le BIO BAR .com

Les spécialistes des ongles en gel Bio Sculpture depuis plus de 18 ans
* Ongles en gel Bio Sculpture
* Pédicure Gewhol
* Extensions de cils Misencil
* Lashlift Misenlift

Cartes-cadeaux disponibles

TOUT SOUS UN MÊME TOIT
1071, boul. Saint-Bruno, Saint-Bruno
à côté des Promenades St-Bruno 450 653-0505

PENSEZ LOCAL

C'est génial!

PENSEZLOCALCESTGENIAL.COM

VOS COMMERCES ET ORGANISMES LOCAUX SONT TOUJOURS AUSSI PRÉSENTS POUR VOUS !

CENTRE MUSICAL EMF : LA RÉFÉRENCE DEPUIS 1995 !

Situé au 919 boulevard Périgny à Chambly, le Centre Musical EMF saura répondre à tous vos besoins en instruments et accessoires de musique. En plus d'offrir un atelier de lutherie et de réparation ainsi qu'un département de location et sonorisation, l'école propose des cours de musique qui se démarquent par la qualité des professeurs et leur dévouement envers leurs étudiants. Rejoignez Daniel et François au **450 403-6212** ou via **centremusicalemf.com**

RÉSIDENCE DES BÂTISSEURS : PRÈS DE VOUS, PRÈS DE CHEZ VOUS

Située au 600 Avenue de Salaberry à Chambly, la Résidence des Bâtisseurs est un endroit unique pour nos personnes âgées en région. Laurence et son équipe proposent un milieu de vie stimulant, sécuritaire et confortable. Avec le soutien attentionné d'employés chaleureux, les résidents peuvent profiter d'une vie sociale et de soins personnalisés pour répondre à leurs besoins. Vous pouvez les rejoindre au **450 447-6484** ou visitez **batisseurs.ca**

DOUBLE MIRAGES DESIGN 3D : TOUTE LA CRÉATIVITÉ QUE LE DOMAINE 3D PEUT OFFRIR

Située à Chambly, Double Mirages Design 3D est une entreprise de conception et d'impression 3D. Leurs différentes expertises en tant qu'artiste et impression 3D permettent de vous offrir un travail haut de gamme ainsi qu'un service de post-impression sans pareille. Vous avez une idée ? Kathrine et Jonathan peuvent la rendre tangible ! Contactez-les dès maintenant au **(514) 519-7497** ou découvrez leurs réalisations sur le site web **doublemirages.com**

CONCEPT B : RASSEMBLER LES GENS, VALORISER LES ARTISANS, DIFFUSER LA CULTURE

Connue et reconnue pour son expertise de près de 20 ans dans le domaine brassicole grâce à son festival Bières et Saveurs de Chambly, Concept B est une équipe marketing créative qui a pour mission d'être un vecteur de développement pour les artisans et producteurs d'ici. Luc et son équipe offrent maintenant des services de design graphique afin de faire rayonner leurs clients à travers la province jusqu'à l'internationale ! Contactez-les au **450 447-2096** ou **conceptb.ca**

SAVARIA CHABOT – GESTION DE PATRIMOINE : PLANIFIEZ VOTRE LIBERTÉ EN TOUTE SÉCURITÉ

Situé sur la rue du Charron à Chambly, François de Savaria Chabot - Gestion de Patrimoine agit dans la plus grande confidentialité, avec intégrité et diligence, afin de vous recommander des stratégies visant à réduire au maximum votre facture fiscale. Bénéficiez d'une analyse complète et professionnelle en plus de conseils personnalisés selon vos besoins et objectifs pour votre situation financière. Contactez-le au **514 777-8331** ou consultez **savariachabot.com**

UNE PRÉSENTATION DE LA

CCIBC
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU BASSIN DE CHAMBLY

EN COLLABORATION AVEC

LE JOURNAL DE CHAMBLY

1226009330-091220

pensezlocalcestgenial.com • info@ccibc.qc.ca • 450 658-7598

Malgré les belles promesses du gouvernement, les profs du Québec sont toujours les moins bien payés au Canada.

Près de la moitié d'entre eux vivent la précarité d'emploi.

Les services aux élèves en difficulté sont toujours insuffisants.

Avec la composition déséquilibrée des classes, les profs croulent sous la tâche.

Le mépris, ça suffit!

EN ÉDUCATION

FAUT QUE ÇA CHANGE MAINTENANT !

FÉDÉRATION DES SYNDICATS DE L'ENSEIGNEMENT CSQ

CSQ Centrale des syndicats du Québec

1226009222

Violence domestique et pandémie

Violence sous silence

À l'occasion de la campagne internationale d'activisme contre la violence faite aux femmes, du 25 novembre au 10 décembre, plusieurs organismes locaux invitent la population à réfléchir aux conséquences de l'isolement sur le quotidien des victimes de violence conjugale.

Un texte de Chloé-Anne Touma
catouma@journaldechambly.com

À Chambly, c'est la campagne « 12 jours d'action » qui a rallié les troupes jusqu'au 6 décembre, et incité tout un chacun à partager et à faire connaître les ressources d'aide offertes.

Campagne « 12 jours d'action »

Située à Chambly, la Maison Simonne-Monet-Chartrand, qui offre des ressources d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale sur le territoire de la Montérégie, a invité des personnalités du *jet-set*, dont Ricardo Larrivée et Debbie Lynch-White, à témoigner par message vidéo pour soutenir la cause. Ils ont tous deux répondu à l'appel. « Quand tu as peur pour ta vie et pour celle de tes enfants, tu veux un endroit où aller te cacher (...) Tu pars dans des conditions extrêmes. Ça prend des lieux à proximité. Malheureusement, il en manque (...) C'est pour cela qu'il est important d'avoir notre maison dans la région de Chambly », a offert M. Larrivée.

Rogers à la rescousse

Afin d'offrir du soutien aux victimes malgré la réduction des ressources en temps de pandémie, l'entreprise Rogers Communications vient d'annoncer qu'elle fournira des centaines de téléphones et de forfaits voix et données gratuits aux maisons d'hébergement du Québec « pour que les femmes victimes de violence et de mauvais traitements puissent profiter de services de connexion ». La Maison Simonne-Monet-Chartrand fait partie de la liste des récipiendaires.

D'autres ressources

Junita Morin a fondé l'organisme La Démarche d'une vie, qui offre aux hommes et aux femmes victimes de violence domestique des services innovateurs à trois volets : des ressources thérapeutiques, de la zoothérapie et des activités liées à l'agriculture et aux marchés de ventes pour aider les victimes à s'accomplir. « Une personne qui a subi cette violence pourra ainsi se retrouver, s'adonner à une activité valorisante, voir que les gens sont contents en achetant ses légumes. Ça peut paraître petit, mais pour ces gens, c'est une forme de réappropriation de soi. »

> ***12 % de plus***
> ***C'est la hausse des demandes d'interventions policières pour violence domestique pendant la pandémie.***

Mme Morin est présentement à la recherche d'un terrain sur la Montérégie pour y accueillir des personnes à héberger, notamment des résidants en partenariat avec les refuges de la région, comme la Maison d'hébergement de Longueuil. Bien que les déplacements ne soient pas chose pratique pour ceux qui seront plus éloignés, Junita dit vouloir faire affaire avec un service de navettes pour organiser un système de transport accommodant. « Il me faudra établir un contrat de confidentialité avec mes partenaires afin que l'adresse de mon terrain d'accueil ne soit jamais divulguée. Je n'ai pas envie que l'un des agresseurs des victimes s'y pointe en furie. »

Une violence ignorée

Kanica Saphan est une sexologue ayant œuvré comme intervenante auprès de divers groupes minoritaires (réfugiés, immigrants, personnes en situation d'itinérance et aux prises avec des problèmes de santé mentale ou de consommation). Au cours de sa pratique en milieux communautaire et privé, elle affirme avoir constaté un manque d'accès aux ressources offertes pour les victimes de violence sexuelle et souligne l'importance d'en faire la sensibilisation. « Les problèmes de violence sexuelle et domestique sont souvent banalisés ou jugés d'ordre personnel, au lieu d'être abordés et traités de façon collective. » Selon elle, le fait de se confiner et de demeurer chez soi a exacerbé la violence qui existait déjà avant le confinement, de même que le sentiment d'impuissance des victimes. Malgré l'isolement dans lequel les personnes vulnérables sont plongées pendant la pandémie, des pistes d'actions demeurent envisageables. Mme Saphan suggère de s'en remettre aux recommandations de l'Institut national de santé publique (INSPQ) quant aux manières d'intervenir en matière de violence conjugale dans le contexte de la pandémie. Notons que l'INSPQ rapporte qu'entre mars et juin, les demandes d'intervention policière associées à des situations de conflits ou de querelles dans un domicile privé ont connu une hausse de 12 % au Québec.

Ricardo Larvivée soutient la lutte contre les violences faites aux femmes. (Photo : courtoisie)

Quand la souffrance n'a pas de sexe

Contrairement au mouvement qui lutte contre la violence systémique ciblant les femmes, Mme Morin aborde le problème de façon inclusive des sexes. Elle considère qu'il y a un « manque criant de ressources » proposées aux hommes victimes de violence conjugale et espère pallier ce phénomène. « Les ressources sont inexistantes pour les hommes, mais on ne parle pas de cette inégalité. Il y a beaucoup de préjugés. On ne se dit pas qu'un homme de 6,4 pieds et 350 lbs peut subir de la violence conjugale, mais la violence domestique peut aussi être exercée de façon verbale. C'est d'ailleurs la forme de violence qu'ils subissent le plus et ce n'est pas non plus à négliger. » Selon elle, beaucoup de travail reste à faire pour soutenir plus de victimes et œuvrer tant auprès des hommes que des femmes.

Montérégie

DPJ : l'histoire se répète

La découverte d'un adolescent de 17 ans, martyrisé par sa mère à Granby, a provoqué un tollé médiatique qui a relancé les discussions sur l'efficacité de la Protection de la jeunesse (DPJ) à l'échelle de la province.

Un texte de Chloé-Anne Touma
catouma@journaldechambly.com

En Montérégie, le dernier bilan de la Direction de la DPJ révélait une hausse de 20,4 % des signalements traités par rapport à l'année précédente, soit 18 033 durant l'année 2019-2020. De ce nombre, 6025 cas ont été retenus. La situation, qui aurait empiré avec la pandémie, serait le reflet de l'état de l'ensemble du réseau alors que la DPJ admet qu'elle peine à répondre à la demande. « L'année 2019-2020 a amené son lot de défis aux directions de la protection de la jeunesse du Québec. (...). Les DPJ ainsi que leurs équipes ont dû rapidement adapter leur offre de services et leurs pratiques (...) », tel qu'indiqué par la DPJ en communiqué.

Des recommandations

Rappelons qu'une Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse avait été formée à la suite de la mort tragique d'une enfant de 7 ans à Granby en 2019. Dans l'attente du dépôt du rapport final, reporté au mois d'avril, la présidente de la Commission, Régine Laurent, a présenté le 30 novembre dernier une recommandation au gouvernement, mentionnant qu'il y avait « urgence d'agir » et proposant qu'un directeur national soit nommé et qu'il aie les pouvoirs d'un sous-ministre, afin de lutter contre une « hémorragie du leadership et uniformiser les services d'une région à l'autre ».

À bout de souffle

Il n'y a pas longtemps, Katherine Auclair, une intervenante en santé mentale et dépendance au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Ouest, publiait une lettre d'opinion pour dénoncer un manque de ressources dans le réseau de la santé, qui l'avait conduite jusqu'au « *burn-out* pour dépression et anxiété » alors qu'elle était cadre à la DPJ en centre d'accueil.

Kanica Saphan, une Rive-Sudoise de 27 ans, est une ancienne intervenante psychosociale ayant travaillé à la DPJ du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal en tant qu'agente de relations humaines auprès d'enfants âgés de 0 à 12 ans. Elle admet ne pas y avoir fait long feu et affirme qu'il serait courant pour les travailleurs d'y voir leurs collègues quitter le milieu. « Les gens quittent tôt, c'est fréquent, et c'est dû en partie au stress généré par la charge de travail sans possibilité de déléguer, ainsi qu'au manque de personnel. C'est un peu le problème de l'œuf et de la poule parce que l'un engendre l'autre. » Selon Mme Saphan, il faudrait consacrer plus de temps à former les nouveaux intervenants au cours des premières semaines de leur mandat et uniformiser les modes de fonctionnement des CISSS et des CIUSSS.

La DPJ peine à répondre à la demande à l'échelle provinciale. (Photo : courtoisie - Christian Lue)

Contacté par le journal, le département des communications responsable du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal a tenu à rappeler qu'en matière de stress, c'est tout le réseau des services sociaux qui est sous pression.

Le CIUSSS de la Montérégie, quant à lui, n'avait pas de réponse quant aux problématiques soulevées au moment de la rédaction de cet article.

Entrepreneuriat et récompenses

Une femme influente

Une entrepreneure de chez nous fait partie des 100 femmes d'affaires influentes de la nouvelle campagne, « La force de l'impact », lancée par Femmessor.

Un texte de Chloé-Anne Touma
catouma@journaldechambly.com

Les 100 entrepreneures, dont les noms ont été dévoilés le 10 novembre dernier, ont été choisies en fonction d'une série de critères liés au développement durable et bénéficieront d'un rayonnement « sans précédent ». Parmi elles se glisse la Chamblyenne Sandrine Milante, présidente d'Ecolopharm Inc, une entreprise qui développe et offre des solutions d'emballage écoresponsables aux pharmaciens.

L'un des trois coups de cœur

En plus de faire partie des seules cinq entrepreneures à représenter la Montérégie au sein de cette élite, Mme Milante fait partie des trois « coups de cœur » élus par le jury. On explique que la poursuite du maximum d'objectifs fixés par l'ONU pour créer un monde meilleur a été déterminante dans le processus de sélection des entrepreneures. Lutter contre la disparité et le gaspillage et encourager le recyclage et l'usage d'une énergie propre et abordable en font partie.

Dans son portrait vidéo de la campagne EntrepreneurEs de l'année passée, Mme Milante avait raconté qu'elle ne se doutait pas qu'elle serait un jour à la tête d'une entreprise. « Je n'ai jamais véritablement pensé que je serais cheffe d'entreprise dans ma vie. J'avais pris une voie bien différente pour enseigner à l'université. »

L'entrepreneuriat au féminin

Subventionnée par le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI), l'organisation Femmessor vise à favoriser la création, la croissance et l'acquisition d'entreprises dirigées et détenues par des femmes dans les 17 régions du Québec. « Avec cette campagne, nous voulons mettre de l'avant des entrepreneures d'exception qui contribuent à la création d'un monde meilleur, mais aussi créer un vaste mouvement afin d'inspirer d'autres entrepreneures à passer à l'action. Par l'entremise de cette campagne, Femmessor se positionne non seulement comme une organisation de soutien à l'entrepreneuriat féminin, mais comme

Femmessor a dévoilé les noms des 100 entrepreneures de sa nouvelle campagne « La force de l'impact ». (Photo : courtoisie)

leader de changement dans le Québec de demain en prônant un nouveau modèle économique plus résilient et plus respectueux des humains et de l'environnement », mentionne Sévrine Labelle, présidente-directrice générale de Femmessor. Les 100 femmes récompensées d'une place au sein de cette élite seraient « issues de tous les horizons » et proviendraient « des quatre coins du Québec ».

Un portrait en statistiques

Selon Statistique Canada, en date de l'année passée, ce sont 36 % des postes de cadres qui étaient occupés par des femmes au Québec, contre 64 % détenus par des hommes. Diverses institutions médiatiques et agences de recherche rapportent toutefois que depuis la pandémie, le renforcement de la présence des femmes dans le marché du travail a connu un recul sans précédent et qu'une bonne partie d'entre elles se seraient retrouvées femmes au foyer pendant le confinement. Quant à la question des salaires, le Centre canadien de politiques alternatives indique que sur les 1200 dirigeants de 249 grandes sociétés publiques du Canada, les femmes ne gagneraient que 0,68 $ pour chaque dollar versé à leurs homologues masculins.

Chronique chiropratique

PUBLICITÉ

Le phénomène de la sciatique

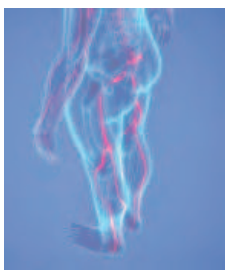

La sciatique est souvent une combinaison de douleurs, d'engourdissements, de picotements et de sensations brûlantes ressenties dans la jambe et parcourant la distance du bas du dos jusqu'au pied. Il ne s'agit pas d'une maladie ou d'une condition, mais bien d'un symptôme.

Le nerf sciatique est construit comme un arbre. À son origine, on retrouve cinq racines situées entre les trois dernières vertèbres lombaires, puis deux racines dans le sacrum. Ensuite, il y a le tronc commun, soit le nerf sciatique, qui s'étend du bassin jusqu'au creux du genou postérieur. Le tronc se sépare en deux branches — le nerf tibial et le nerf périnéal — suivies de sous-branches. Le nerf tibial se divise en nerfs plantaires médial et latéral, puis le nerf périnéal en nerfs superficiel et creux.

Des pressions ou irritations peuvent se manifester tout au long de la distribution de l'innervation du nerf sciatique, à partir des racines jusqu'aux sous-branches nerveuses. En fait, les disques, les vertèbres, les joints postérieurs, le foramen, le muscle piriforme, la tête du fémur, l'os péroné, le péroné, le tunnel tarsien et les métatarses du pied peuvent tous être la cible de pressions directes, causées par une blessure, un faux mouvement, une inflammation ou une infection. Il peut aussi y avoir des sources indirectes d'irritations, tels le diabète, un problème vasculaire, une maladie neurodégénérative ou un déséquilibre biochimique, qui vont affliger le nerf sciatique et provoquer des douleurs à la jambe.

La distribution de la douleur et des faiblesses musculaires fournira un bon indice quant à la localisation exacte du problème dans le parcours du nerf sciatique. Un examen neurologique approfondi jumelé à un examen orthopédique et des radiog¬raphies statiques/ en mouvement permettront d'établir un diagnostic précis quant à la cause afin d'élaborer un protocole de traitement approprié et efficace. Parfois, des analyses de laboratoire sont nécessaires pour dépister les causes indirectes.

Pour en savoir plus sur comment l'ensemble de nos soins peuvent vous aider, consultez le site **www.yvesroychiro.ca.**

• Ajustements chiropratiques manuels et par ordinateur
• Traitements en neurologie fonctionnelle
• Décompression vertébrale et pour tunnel carpien • Électrothérapie • Kinésio taping
• Thérapie énergétique • Neurocryostimulation • Laser froid pulsé

Dr Yves P. Roy, chiropraticien

729, rue Saint-Pierre, Chambly • 450 658-3636

1226008979-091220

AIDE ET SOUTIEN AUX AIDANTS NATURELS

VOUS AIDEZ UN PROCHE MALADE AÎNÉ, EN PERTE D'AUTONOMIE OU EN SOINS PALLIATIFS?
NOUS POUVONS VOUS AIDER À AIDER

DÛ À LA COVID-19, CERTAINS DE NOS SERVICES SONT SUSPENDUS.
NOUS SOMMES TOUJOURS LÀ POUR VOUS OFFRIR DU SUPPORT TÉLÉPHONIQUE.
NOUS TRAVAILLONS PRÉSENTEMENT À UNE ALTERNATIVE POUR NOUS PERMETTRE DE VOUS OFFRIR LES FORMATIONS ET CAFÉS-RENCONTRE EN LIGNE.

CANDIAC 450 659-9651
AIDANTNATUREL@BENEVOLATRIVESUD.QC.CA

CHAMBLY 450 658-4325
AIDANTSCHAMBLY@BENEVOLATRIVESUD.QC.CA

Centre de Bénévolat de la Rive-Sud
L'APPUI MONTÉRÉGIE

1226008875-300920

Nouvelle conférence

Les défis d'une relation de couple... Comment les surmonter?

Date : Samedi 12 décembre 2020
Heure : 19 h 30
Sur la plateforme Zoom
Inscription obligatoire à l'adresse suivante : www.ffry.ca/activites/
Pour informations :
Irène Dubois : 450 501-3375
Hélène Lussier : 450 236-0246

Fédération de la famille Richelieu-Yamaska

DRE Nadia Gagnier Ph.D

Quand deux personnes tombent en amour, chacun aime tout de l'autre... même ses défauts! Puis, le quotidien et la routine s'installent et certaines situations viennent mettre au défi la relation du couple: enfants, évolution de la carrière de chacun, perte d'autonomie des parents, problèmes de santé, deuils, objectifs ou intérêts divergents… et tout ça, c'est sans parler de la récente arrivée du coronavirus dans notre pays et des contraintes qu'il impose sur nos vies personnelles!

Cette conférence a pour but d'aborder ces irritants qui peuvent s'installer insidieusement dans la vie d'un couple, ainsi que de présenter des façons d'y réagir afin de limiter leurs impacts. Et, au-delà de savoir comment gérer les stresseurs qui menacent le couple, il sera également question des attitudes générales à développer en amont, pour bâtir et consolider la relation tout au long de son évolution.

1226009360-091220

Propager la magie de Noël

Chaque année, Denise Chalifoux et sa fille s'activent dès le 1er novembre à installer les décorations de Noël. Une façon de propager la magie des Fêtes autour d'elles, particulièrement cette année.

Un texte de Martine Veillette
mveillette@journaldechambly.com

Devant la maison de la rue Claude-Huot, à Chambly, des lumières s'allument et s'animent sur des airs du temps des Fêtes. Guirlandes de lumières, cannes de Noël, sapin, couronnes, rennes et bonhomme de neige enjolivent la devanture.

« Je suis une personne anxieuse. Pouvoir décorer fait du bien au moral », raconte la maman de trois enfants. Elle ajoute que pour sa fille, âgée de 20 ans, quand l'Halloween se termine, c'est rendu Noël. Mme Chalifoux précise avoir beaucoup décoré pour le 31 octobre également. « Ça change les idées et ça fait du bien au moral », dit-elle.

De plus, la Chamblyenne a confectionné un traîneau du père Noël. Les enfants et les adultes pourront y prendre place pour se faire photographier avec le père Noël ou le Grincheux. Elle précise qu'il faut prévenir d'abord.

> *« Décorer, ça fait du bien au moral. » - Denise Chalifoux*

« Je trouve que ça amène une belle magie de Noël. C'est important pour les enfants. Il y a tellement de choses difficiles qui arrivent », relate Mme Chalifoux. Elle ajoute que le voisinage la félicite. « C'est beau de voir les gens aimer ça. Ça leur fait du bien à eux aussi. »

La Chamblyenne conclut en soulignant l'importance d'aider son prochain, en ces temps et pour toute l'année, en répandant de la joie et de l'amour.

La Ferme Guyon s'illumine

La Ferme Guyon s'est illuminée pour le temps des Fêtes et le sera de façon permanente. « C'était un spécial pour les Fêtes, mais c'est tellement beau. On a reçu plusieurs commentaires positifs et on a décidé de le garder à l'année », mentionne Sébastien Dion, propriétaire.

Denise Chalifoux a abondamment décoré sa maison avec ses filles, Amélie et Naomi. (Photo : courtoisie)

Des lumières DEL ont été installées tout autour de la Ferme Guyon. (Photo : courtoisie - Mathieu Pratte)

Le commerce a installé, à l'aide d'une nacelle, des lumières DEL blanches sur tout le contour du bâtiment. L'opération a pris trois semaines à réaliser.

M. Dion souligne être impressionné parce qu'elles ont été installées de façon très droite. « J'en suis très fier. La ferme, c'est la première chose que l'on voit quand on entre à Chambly (par l'autoroute 10). Je suis fier de rendre ça beau. C'est une belle image pour la ville », dit-il.

RESIDENCESFLEURDELYS.COM
LA RÉSIDENCE SEIGNEURIE DE CHAMBLY
995, rue Oscar Viau • Chambly
450 403-1684
4 ADRESSES POUR UNE QUALITÉ DE VIE SUPÉRIEURE DONT LE CONFORT ET LA SÉCURITÉ SONT ASSURÉS PAR UN PERSONNEL PERMANENT QUALIFIÉ
DISPONIBLES MAINTENANT LOGEMENT VASTE ET SPACIEUX
STUDIO / 3 1/2 / 4 1/2
POUR RÉSIDENTS AUTONOMES OU SEMI-AUTONOMES
CHAMBLY / SAINTE-JULIE / IBERVILLE / VARENNES
RÉSIDENCES FLEUR DE LYS
AUCUN CAS DE COVID À CE JOUR
1226008405-240620

Richelieu
Joyeuses fêtes!
Le maire, les conseillères et conseillers ainsi que tout le personnel de la Ville de Richelieu vous souhaitent de joyeuses fêtes.
Hôtel de ville fermé
23 décembre 2020 au 5 janvier 2021 inclusivement
Bibliothèque fermée
24 décembre 2020 au 2 janvier 2021 inclusivement
1226009272-091220

Soyez là pour vous comme vous l'êtes pour vos proches

Vous êtes là quand les gens que vous aimez vivent un mauvais moment. Ne vous oubliez pas. Des solutions existent pour aller mieux.

Il est possible que la situation actuelle suscite des émotions difficiles ou de la détresse. Il est normal de vivre un certain déséquilibre dans différentes sphères de sa vie. La gestion de ses pensées, de ses émotions, de ses comportements et de ses relations avec les autres peut devenir plus ardue. La plupart des gens arriveront à s'adapter à la situation, mais il demeure important que vous restiez à l'écoute de vos besoins. **N'hésitez pas à prendre les moyens nécessaires pour vous aider.**

Votre gouvernement

Prenez soin de vous

- Misez sur vos forces personnelles et ayez confiance en vos capacités.
- Rappelez-vous les stratégies gagnantes que vous avez utilisées par le passé pour traverser une période difficile. Il n'y a pas de recette unique, chaque personne doit trouver ce qui lui fait du bien.
- Accordez-vous de petits plaisirs (écouter de la musique, prendre un bain chaud, lire, pratiquer une activité physique, etc.).
- Si c'est accessible, allez dans la nature et respirez profondément et lentement.
- Apprenez à déléguer et à accepter l'aide des autres.
- Demandez de l'aide quand vous vous sentez dépassé par les évènements. **Ce n'est pas un signe de faiblesse, c'est vous montrer assez fort pour prendre les moyens de vous aider.**
- Contribuez à l'entraide et à la solidarité tout en respectant vos limites personnelles et les consignes de santé publique. Le fait d'aider les autres peut contribuer à votre mieux-être et au leur.
- Prenez le temps de réfléchir à ce qui a un sens ou de la valeur à vos yeux. Pensez aux choses importantes dans votre vie auxquelles vous pouvez vous accrocher quand vous traversez une période difficile.
- Limitez les facteurs qui vous causent du stress.
- Bien qu'il soit important de vous informer adéquatement, limitez le temps passé à chercher de l'information au sujet de la COVID-19 et de ses conséquences, car une surexposition peut contribuer à faire augmenter les réactions de stress, d'anxiété ou de déprime.

Outil numérique *Aller mieux à ma façon*

Aller mieux à ma façon est un outil numérique d'autogestion de la santé émotionnelle. Si vous vivez des difficultés liées au stress, à l'anxiété ou à la détresse, cet outil peut contribuer à votre mieux-être puisqu'il permet de mettre en place des actions concrètes et adaptées à votre situation. Pour en savoir plus, consultez **Québec.ca/allermieux**

Laissez vos émotions s'exprimer

- Gardez en tête que toutes les émotions sont normales, qu'elles ont une fonction et qu'il faut se permettre de les vivre sans jugement.
- Verbalisez ce que vous vivez. Vous vous sentez seul? Vous avez des préoccupations?
- Donnez-vous la permission d'exprimer vos émotions à une personne de confiance ou de les exprimer par le moyen de l'écriture, en appelant une ligne d'écoute téléphonique ou autrement.
- Ne vous attendez pas nécessairement à ce que votre entourage soit capable de lire en vous. Exprimez vos besoins.
- Faites de la place à vos émotions et aussi à celles de vos proches.

Utilisez judicieusement les médias sociaux

- Ne partagez pas n'importe quoi sur les réseaux sociaux. Les mauvaises informations peuvent avoir des effets néfastes et nuire aux efforts de tous.
- Utilisez les réseaux sociaux pour diffuser des actions positives.
- Regardez des vidéos qui vous feront sourire.

Adoptez de saines habitudes de vie

- Tentez de maintenir une certaine routine en ce qui concerne les repas, le repos, le sommeil et les autres activités de la vie quotidienne.
- Prenez le temps de bien manger.
- Couchez-vous à une heure qui vous permet de dormir suffisamment.
- Pratiquez des activités physiques régulièrement, tout en respectant les consignes de santé publique.
- Réduisez votre consommation de stimulants : café, thé, boissons gazeuses ou énergisantes, chocolat, etc.
- Buvez beaucoup d'eau.
- Diminuez ou cessez votre consommation d'alcool, de drogues, de tabac ou votre pratique des jeux de hasard et d'argent.

Aide et ressources

Le prolongement de cette situation inhabituelle pourrait intensifier vos réactions émotionnelles. Vous pourriez par exemple ressentir une plus grande fatigue ou des peurs envahissantes, ou encore avoir de la difficulté à accomplir vos tâches quotidiennes. Portez attention à ces signes et communiquez dès que possible avec les ressources vous permettant d'obtenir de l'aide. Cela pourrait vous aider à gérer vos émotions ou à développer de nouvelles stratégies.

- **Info-Social 811**
  Service de consultation téléphonique psychosociale 24/7
- **Regroupement des services d'intervention de crise du Québec**
  Offre des services 24/7 pour la population en détresse : centredecrise.ca/listecentres
- **Service d'intervention téléphonique**
  Service de consultation téléphonique 24/7 en prévention du suicide : 1 866 APPELLE (277-3553)

De nombreuses autres ressources existent pour vous accompagner, consultez : Québec.ca/allermieux

1226009216-181120

Québec.ca/allermieux

Info-Social 811

Québec

Collecte à Chambly

D'importants changements en 2021

La Ville de Chambly apportera d'importants changements à trois de ses collectes, dès janvier 2021, et informe les citoyens afin qu'ils puissent suivre facilement et contribuer à un déroulement efficace et optimal.

Dès janvier, le territoire pour la collecte des ordures et la collecte des ordures et des encombrants sera scindé en deux secteurs, est et ouest. Ces changements contribueront à une meilleure gestion et aideront les entrepreneurs à réaliser celles-ci dans les temps prévus. Pour ce faire, les citoyens doivent absolument identifier à quel secteur ils appartiennent sur la carte réalisée à cet effet et suivre les pictogrammes clairement identifiés pour chacune des collectes et chacun des secteurs, dans le calendrier municipal et le calendrier des dépôts et des collectes.

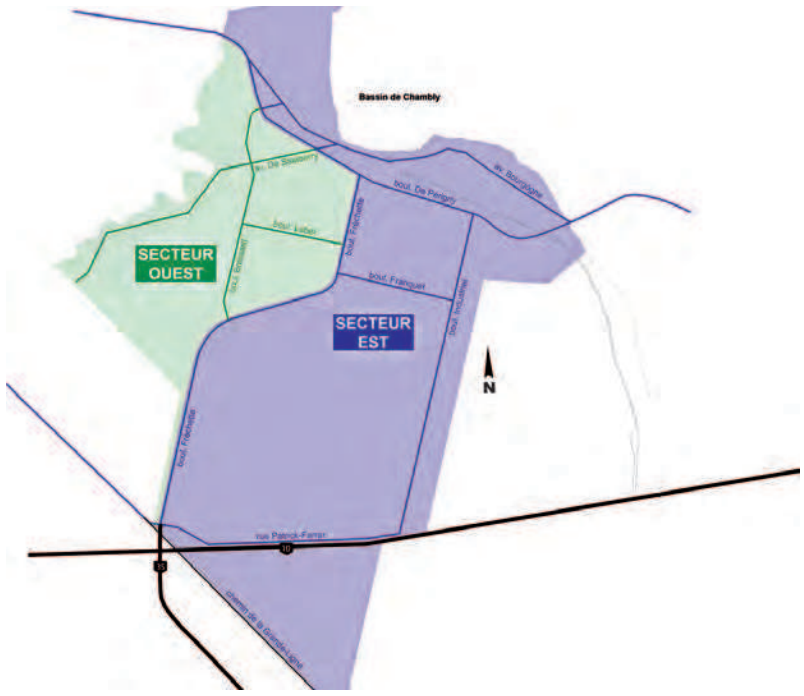

Carte illustrant le territoire, scindé en deux pour les collectes. (Photo : courtoisie)

Secteur ouest : Toutes les adresses à l'ouest du boulevard Fréchette et au sud du boulevard De Périgny (excluant les adresses des boulevards Fréchette et De Périgny).

Secteur est : Toutes les adresses à l'est du boulevard Fréchette et au nord du boulevard De Périgny (incluant les adresses sur ces artères).

La collecte des ordures sera dorénavant effectuée le mardi toutes les deux semaines, entre 7 h et 18 h, pendant toute l'année. Les ordures doivent être placées sur la propriété, en bordure de terrain (pas sur la voie publique), le lundi soir après 19 h ou le mardi matin avant 7 h.

La collecte des encombrants sera désormais effectuée tous les deux mois, en même temps que la collecte des ordures ménagères, le mardi entre 7 h et 18 h. Les encombrants doivent également être placés sur la propriété, en bordure de terrain (pas sur la voie publique), le lundi soir après 19 h ou le mardi matin avant 7 h.

Collecte des matières organiques

De son côté, la collecte des matières organiques sera effectuée uniquement de façon mécanique, à l'aide de camions munis d'une pince ayant une portée d'environ trois mètres. Il sera donc essentiel que les citoyens positionnent l'Organibac en bordure du terrain (pas sur la voie publique), avec les roues orientées vers la résidence, sinon le bac ne pourra être vidé. Précisons également qu'aucune matière déposée à côté du bac ne sera collectée.

Afin de faciliter le suivi et les dates des différentes collectes, la Ville propose un calendrier municipal, de même qu'un calendrier des dépôts et des collectes (imprimé à l'endos du calendrier municipal et détachable), lesquels seront distribués à l'ensemble des résidences et des commerces du territoire au cours de la semaine du 7 décembre. Par ailleurs, la totalité de ces informations détaillées sont accessibles en tout temps sur le site ville.chambly.qc.ca, sous la rubrique *Environnement*. (JCN)

S'isoler, c'est sérieux.

Pour lutter contre la propagation de la COVID-19, on doit s'isoler quand :

- on a des symptômes
- on a passé un test
- le résultat est positif
- on revient de voyage
- on a été en contact avec un cas confirmé

Québec.ca/isolement

1 877 644-4545

Votre gouvernement

Québec

1226009289-021220

JEUX Nº 693

MOTS CROISÉS

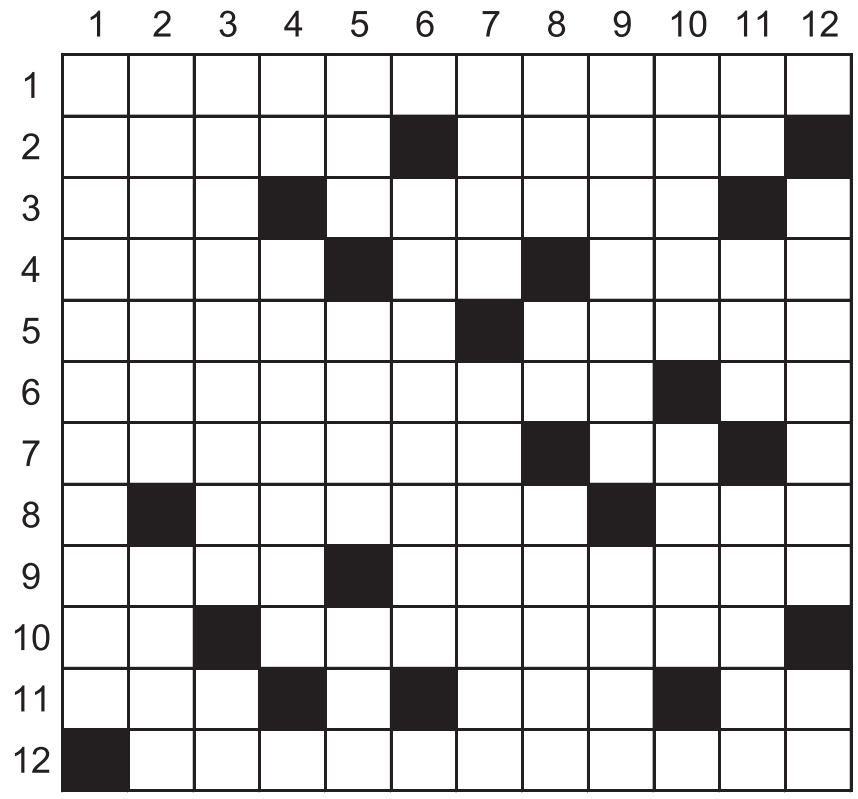

HORIZONTALEMENT

1. Gribouillis.
2. Esquimau – Circule.
3. Propre – Ahurie.
4. Oublié – Pouffé – Empereur de Russie.
5. Fureur – Singe.
6. Consensus – En matière de.
7. Retard – Étain.
8. Sport – Saison.
9. Sorti – Petite cabine dans laquelle l'électeur prépare son vote.
10. Coups de baguette – Peu souvent.
11. Obtenus – Touché – Champion.
12. Passeront au peigne fin.

VERTICALEMENT

1. Relatif aux deux yeux.
2. Plante herbacée – Hareng fumé.
3. Étincelants – La sienne.
4. Bismuth – Parfum.
5. Supprime – Zéro – Copain.
6. Protéger.
7. Me rendrai – Qui ont les nuances de l'arc-en-ciel.
8. Portion – Astate – Résultat d'une addition.
9. Uvules – Adjectif possessif.
10. Calibre – Fluorescent.
11. Germanium – Bière anglaise – Géant.
12. Comprimer – Saint.

RÉPONSE DU Nº 693

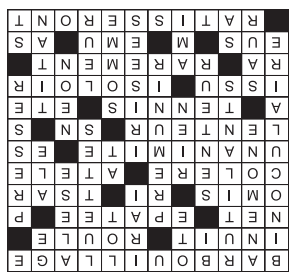

SUDOKU

	7			1		3		
3			6	4				5
	5	8	3		7		4	
	4		8	5		6		9
				7			5	3
							7	2
4	2				6			
		3			2	5		
	6	7	5	9	1			

RÉPONSE DU Nº 693

4	3	2	1	9	5	7	6	8
7	6	5	2	8	4	3	1	9
8	9	1	6	3	7	5	2	4
2	7	8	4	6	1	9	3	5
3	5	4	9	7	2	6	8	1
9	1	6	3	5	8	2	4	7
1	4	9	7	2	3	8	5	6
5	8	7	4	1	6	9	3	2
6	2	3	5	4	9	1	7	8

HOROSCOPE

Signes chanceux de la semaine :
Verseau, Poissons et Bélier

SEMAINE DU 13 AU 19 DÉCEMBRE 2020

BÉLIER (21 MARS - 20 AVRIL)
Vous aurez le cœur à la fête! Plein de gens vous entoureront tout au long de la semaine. De plus, vous courrez les centres d'achat alors que ceux-ci seront bondés et ce sera une expérience fort agréable. Vous apprécierez cette frénésie de Noël.

TAUREAU (21 AVRIL - 20 MAI)
L'abondance est au rendez-vous. L'idée d'un voyage dans le Sud vous passera par l'esprit. Il vous faut de l'aventure et vivre de nouvelles expériences. Vous pourriez aussi envisager la possibilité de travailler à l'étranger pour vous dépayser.

GÉMEAUX (21 MAI - 21 JUIN)
Selon votre situation, vous pourriez très bien reprendre vos études pour améliorer vos conditions de vie. Vous aurez également écho d'une excellente occasion qui apaisera votre stress sur le plan financier avec un gain considérable.

CANCER (22 JUIN - 23 JUILLET)
Il y aura peut-être un ménage à faire à travers votre cercle social. L'attention sera portée vers le couple et la famille. Vous n'avez absolument pas besoin de parasites qui nuisent à votre qualité de vie ou qui sèment la discorde dans vos relations.

LION (24 JUILLET - 23 AOÛT)
Vos proches s'attendent sûrement à ce que vous fassiez tous les préparatifs nécessaires pour la période des Fêtes, surtout si vous en avez fait une habitude. N'oubliez pas de déléguer certaines tâches pour que ce soit un peu plus équitable cette fois-ci.

VIERGE (24 AOÛT - 23 SEPTEMBRE)
Vous commencerez déjà à emballer les cadeaux de Noël. Vous leur apporterez votre petite touche magique même si cela vous prend un temps fou afin d'impressionner vos proches ou les enfants. Vous réussirez à impressionner bien du monde.

BALANCE (24 SEPTEMBRE - 23 OCTOBRE)
Vous vous retrouverez au cœur de l'attention en raison d'un projet bien particulier. Vous pourriez rassembler la famille afin de faire un voyage en toute spontanéité ou une activité de grande envergure durant le temps des Fêtes, par exemple.

SCORPION (24 OCTOBRE - 22 NOVEMBRE)
Vous serez passablement populaire et on vous invitera souvent à participer à de nombreuses activités, sauf que vous aurez davantage tendance à décliner l'offre. Par contre, à la dernière minute, vous changerez d'idée, surtout lorsqu'il s'agit de faire la fête.

SAGITTAIRE (23 NOVEMBRE - 21 DÉCEMBRE)
Il ne sera vraiment pas facile de respecter le budget fixé concernant les emplettes de Noël. Vous ferez des cadeaux plus onéreux que prévu à ceux que vous aimez. Vous pourriez également faire un peu de favoritisme auprès de quelques-uns.

CAPRICORNE (22 DÉCEMBRE - 20 JANVIER)
En cette période de l'année, il va de soi que les cartes de crédit deviennent des plus sollicitées. Il faudra faire un choix entre des cadeaux de Noël et des activités sociales ou même un beau voyage en famille. Une réflexion s'impose.

VERSEAU (21 JANVIER - 18 FÉVRIER)
Même si les festivités ne sont pas encore amorcées, votre maison sera toujours pleine à craquer. Si vous avez de jeunes enfants, ils établiront leur camp de base chez vous en compagnie de tous leurs amis avant même que les congés s'amorcent officiellement.

POISSONS (19 FÉVRIER - 20 MARS)
Vous vous laisserez enfin envahir par la magie de Noël, alors que vous aviez peut-être cru passer à côté cette année. Vous accorderez du temps à des causes sociales et vous parviendrez à faire le bonheur de nombreuses personnes plus démunies.

URGENCES APPELEZ INFO-SANTÉ 811

POLICE ET POMPIERS, AMBULANCE :
CARIGNAN, RICHELIEU, MARIEVILLE, CHAMBLY, SAINTE-ANGÈLE-DE-MONNOIR, ROUGEMONT, SAINT-CÉSAIRE, SAINT-MATHIAS
911

SÛRETÉ DU QUÉBEC
MARIEVILLE: 450 460-4429
SAINTE-JULIE: 450 649-1555
VIOLENCE CONJUGALE: 450 658-9780

INFO-SANTÉ-8-1-1
ON SE LE MET EN TÊTE
Consulter le guide santé au *www.guidesante.gouv.qc.ca*

AQDR - Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées
À l'écoute des aînées 450 658-8509

1226009176-091220

Un castor à Chambly

La Ville de Chambly est fière de s'associer au projet Musée de sculptures à ciel ouvert de la Route du Richelieu, initié par le Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire et Tourisme Montérégie. Dans le cadre de ce projet, la municipalité accueille l'œuvre *Le Castor,* de l'artiste André Michel.

Une sculpture de castor est visible du parc Jacques-de-Chambly. (Photo : courtoisie)

Cette sculpture monumentale en aluminium, située au parc Jacques-de-Chambly, est positionnée de sorte que l'on puisse admirer le bassin de Chambly à travers la pièce d'art et souligne l'importance de la nature. Symbole national, le castor est depuis longtemps important pour les humains. Il était un personnage central dans certains mythes autochtones, synonyme de travail acharné, de détermination et d'ingéniosité, et également un totem respecté, ou un clan, pour certains peuples.

15
C'est le nombre d'œuvres que compose le Musée de sculptures à ciel ouvert.

Avec ce projet, le Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire et Tourisme Montérégie ont pour intention de dynamiser la Route du Richelieu, à travers l'art, la culture et l'histoire, en collaborant avec des artistes régionaux ainsi que des municipalités riveraines, comme la Ville de Chambly.

Un canard à Carignan

Au parc des Îles, sur la rue des Roses, à Carignan, on y trouve un canard.

Le canard branchu est considéré par beaucoup de naturalistes comme le plus

Une sculpture de canard à Carignan. (Photo : courtoisie)

beau canard d'Amérique du Nord, voire du monde entier. Le mâle, dans le plumage nuptial qu'il porte d'octobre à juin, surpasse en beauté tous ses congénères. La femelle, aux couleurs plus ternes, est quand même plus belle et plus colorée que ses cousines. Ce canard a la particularité de nicher dans les arbres creux.

Parcours

Au cours des prochains mois, un parcours sera proposé à travers les différentes municipalités de la MRC afin de découvrir l'ensemble des œuvres.

Le Musée de sculptures à ciel ouvert est composé de quinze œuvres représentant des animaux. Elles ornent les berges de la rivière Richelieu de la MRC de La Vallée-du-Richelieu. Le projet a obtenu l'appui financier du Fonds d'appui au rayonnement des régions, du gouvernement du Québec. (MV)

Pierre Bessette
COURTIER IMMOBILIER
514 820-9099
pbessette@remax-quebec.com
RE/MAX DIFFÉRENCE
1226009316-091220

CENTRE-VILLE

512- 2 bâtiments comprenant 13 unités commercial et résidentiel entretenue avec fierté, toujours loué, grand stationnement et près des services. Vous avez la passion d'investisseur, passez a l'action!

SITE EXCEPTIONNEL

219-Pour batir votre projet de reve sur un grand terrain de 26771 pi.ca. avec un très beau bord de l'eau de 90 pieds de facade et donnant directement sur le bassin de Chambly. Magnifique vue sur l'eau,navigable et vous êtes a proximité des services,école primaire,parc,garderie,piste cyclable et des grandes artères #112,#116,#10 et #20.

DUO

901-Batisse commercial avec tout les équipements opérationnels et un logement disponible pour le proprio, l'employé ou en location.Soyez votre propre patron avec des revenus assurés.

910-Cottage situé près d'une grande artère, 2 chambres a coucher a l'étage, rez-de-chaussée aire ouverte, atelier et +++.

Taux de commissions concurrentiels
Je suis à la recherche de
Maisons, condos, avec acheteurs
sérieux et qualifiés.

VENDU

RICHELIEU,680 CH. DE MARIEVILLE, FRANCINE ET SERGE CE FUT UN RÉEL PLAISIR DE TRAVAILLER POUR VOUS À NOUVEAU, MERCI.

LE MARCHÉ EST EXCEPTIONNEL ! BESOIN DE PROPRIÉTÉS À VENDRE DE TOUS GENRES, ÉVALUATION GRATUITE DE LA VALEUR MARCHANDE !

Nicole Gingras

AU SERVICE DES GENS D'ICI AVEC FIERTÉ DEPUIS PLUS DE 35 ANS !

1282 Bourgogne Bureau 200, Chambly, Québec, J3L 1X9
Cellulaire : 514 591-1889
Bureau : 450 658-8211
nicolegingras.com

RE/MAX Tranquilli-T RE/MAX
OPTEZ POUR LA TRANQUILITÉ

Suivez-moi sur

1226009317-091220

Gastronomie

Un adolescent à la cuisine

Timéo Doucet a 13 ans est en deuxième secondaire. Arrivé de la France à Chambly il y a un an et demi, il se démarque par ses prouesses culinaires.

Un texte de **Jean-Christophe Noël**
redaction@journaldechambly.com

Alors que certains adolescents de son âge n'ont pas encore appris à allumer les ''ronds du poêle'', le jeune homme originaire de Tours est dans son élément autour du fourneau.

« Cette passion me vient de ma mère. Depuis que je suis tout petit, je suis des cours de cuisine. J'aime pouvoir confectionner un repas moi-même et pouvoir y goûter », met de l'avant le Français. Après avoir participé aux ateliers culinaires proposés par l'école secondaire de Chambly, Timéo a gagné le concours provincial des brigades culinaires 100 % local de la Tablée des chefs. C'est, cette fois, un nouveau défi qui l'attend. Les organisateurs de la Tablée des chefs choisiront cinq participants, à travers le Québec, ayant moussé leur candidature à l'aide d'une courte vidéo de présentation. Un jury fera la sélection des cinq élus et s'ensuivra une websérie de onze épisodes où ils devront se lancer des défis culinaires. Les postulants obtiendront la réponse en décembre.

Gastronomie québécoise

La France est reconnue, entre autres, pour sa gastronomie et sa fine cuisine. Plus jeune, Timéo a d'ailleurs rencontré Philippe Etchebest, réputé chef français qui a animé l'émission *Cauchemar en cuisine*, programme télévisé inspiré de l'émission britannique *Ramsay's Kitchen Nightmares* avec, bien entendu, l'illustre et intraitable Gordon Ramsay. Or, en sol québécois, c'est avec une nouvelle gastronomie que Timéo jongle.

« J'aime cuisiner avec des produits locaux afin d'encourager les producteurs et je trouve ça carrément meilleur. J'aime bien les aliments du Québec, en fait », explique avec simplicité celui qui nappe de ketchup aux bleuets son hamburger et qui utilise la bière de Chambly dans ses recettes.

Une pomme pas loin de l'arbre

Il serait permis de croire que les parents du marmiton se délestent de leurs tâches culinaires et laissent fiston se charger de remplir la table, mais il n'en est rien. Si Timéo Doucet cuisine ainsi, c'est qu'il a eu, en sa mère, un modèle notable dans la cuisine.

> *« J'aime cuisiner avec des produits locaux afin d'encourager les producteurs et je trouve ça carrément meilleur. »*
> *- Timéo Doucet*

« À travers mon travail en petite enfance, j'ai ouvert ma compagnie de traiteur (La Popotte de Stef). Nous sommes une longue lignée de grands amateurs de cuisine dans ma famille. C'est une fierté de le voir cuisiner. Tout petit, il m'accompagnait en cuisine et goûtait, comme je le faisais avec ma mère. Quand je vois que je suis un peu à court dans le temps pour ma *popotte*, je demande parfois à Timéo de m'aider quand il a fini ses devoirs », relate Stéphanie Hautereau, mère de Timéo, dont l'arrière grand-père était maître saucier à La Table d'argent à Paris.

Acclimatation

Ils en seront à leur deuxième hiver québécois, plus rigoureux que ce qu'ils ont connu. Ce n'est qu'une des multiples acclimatations que vivent ceux qui s'exilent de leur terre natale.

« Je me suis vite refait des amis, mais c'est sûr que j'ai été triste de quitter mes amis en France. Je me suis bien intégré à l'école. L'hiver est beaucoup plus froid, mais si l'on se met bien au chaud, ça va », dit Timéo Doucet. Ce n'est pas sur un coup de tête que ses parents, Mme Hautereau et Nicolas Doucet, ont pris la décision d'adopter le Québec.

Timéo Doucet en action. (Photo : courtoisie)

Timéo Doucet. (Photo : courtoisie)

« Toute petite, mes parents faisaient partie d'une association appelée France-Québec qui relie les deux nations.

Nous avons toujours reçu des Québécois en France. Je suis venue au Québec une première fois à l'âge de 16 ans. Quand j'ai rencontré mon conjoint, je lui parlais souvent du Québec sans m'y projeter nécessairement. Quand Timéo a eu 6 ans, nous sommes venus ici. Quand nous sommes revenus, mon conjoint m'a dit ''On va habiter là-bas''. »

L'idée a mûri. Ils ont consulté leur garçon pour ne pas lui imposer leur choix mais bien pour l'intégrer dans le processus décisionnel. Il aura fallu plus de quatre ans pour qu'ils obtiennent leurs papiers. Après plusieurs visites, quand la patiente famille a immigré au pays, elle avait sa résidence permanente, un condo et une voiture, déjà intégrée à sa nouvelle vie.

Bien qu'il ne sache pas encore s'il en fera un métier, le jeune cuistot détient tous les ingrédients pour faire saliver les plus fines fourchettes.

Documentaire *Polytechnique – ce qu'il reste du 6 décembre*

Sa musique sur CD

L'an dernier, Viviane Audet a composé la musique du documentaire *Polytechnique – ce qu'il reste du 6 décembre*. Cette année, elle s'en est inspirée pour créer le disque compact *Les filles montagnes*.

Un texte de Martine Veillette
mveillette@journaldechambly.com

Viviane Audet a mis sur un album les musiques qu'elle a composées au piano. (Photos : archives)

« Avec la pandémie, j'avais du temps. Je me suis dit ''Pourquoi ne pas pousser plus loin ce projet?'' J'ai pigé dans la musique que j'avais composée pour lui redonner une seconde vie », raconte la résidante de Richelieu.

Celle-ci a composé, l'an dernier, la musique seule avant même de voir le documentaire. Son conjoint, Robin-Joël Cool, avec qui elle compose habituellement, était avec elle et lui lisait la chronologie des événements pendant qu'elle s'exécutait au piano. « Ça a été magique. Au montage, ça a marché », a-t-elle mentionné lors de l'entrevue l'an dernier. Pour le documentaire, elle a composé et enregistré différentes pièces jouées au piano ou au Wurlitzer.

> *« Avec la pandémie, j'avais du temps. Je me suis dit ''Pourquoi ne pas pousser plus loin ce projet?'' »*
> *- Viviane Audet*

De l'ensemble des compositions, elle en a sélectionné afin de créer les onze morceaux qui composent l'album *Les filles montagnes*. C'est Mélanie Boulay qui en a dessiné la pochette.

Commémoration

Au départ, la compositrice prévoyait lancer son produit en octobre. Une discussion avec la dame qui s'occupe des mémoires de la tragédie de Polytechnique a fait changer le moment.

« Elle m'a dit que puisque le but est de mettre en avant ces filles et de sauvegarder leur mémoire, pourquoi ne pas le sortir plus près du 6 décembre? Je n'osais pas le faire et m'approprier ce moment », soutient Mme Audet. L'album est donc sorti le 27 novembre. Elle a ensuite présenté ses pièces lors du festival numérique le 3 décembre.

Quant au titre, l'auteure raconte y être allée de façon factuelle pour le trouver. « Ce sont des filles, et la tragédie s'est déroulée au Mont-Royal, à la Polytechnique. Je suis allée avec quelque chose qui parle de où et de qui, *Les filles montagnes*. Et Mélanie m'a fait une belle pochette. J'aime que les filles soient plus grandes que la montagne », relate-t-elle.

Les pièces sont parfois plus sombres, parfois plus joyeuses selon le passage qu'elles représentent. « Il ne fallait pas tomber dans le piège d'aller dans quelque chose d'hyperdramatique. Il y a des parties plus dures, parce que l'on comprend la chronologie. Plus l'album avance, plus on sent l'espoir et la lumière », explique Mme Audet.

Les pièces centrales de l'album reprennent l'horreur, avec *Le piège*, *Chandail rouge*, *Les ruines*, *Une brèche*. Ensuite vient l'espoir avec la pièce *Par où entre la lumière* et *Tu n'as pas tout pris*. À l'écoute, on distingue la chronologie et la lumière.

Seule avec son piano

Le fait qu'elle a créé cet album seule avec son piano représente beaucoup à ses yeux.

« J'ai appris le piano alors que j'étais toute petite. J'avais 6 ans quand j'ai commencé. Ça fait 33 ans que j'en joue. J'ai un rapport important avec mon piano. Que ce soit juste moi et lui, ensemble, sur cet album, pour moi, c'est le début de quelque chose », affirme-t-elle.

Viviane Audet a par ailleurs présenté l'ensemble des compositions de l'album ainsi que d'autres pièces qu'elle avait composées pour le cinéma et le théâtre lors du festival numérique.

« Je me suis fait plaisir. J'ai joué des pièces que j'avais envie de rejouer. On met beaucoup de temps à composer, mais on n'a pas souvent l'occasion de les rejouer », souligne l'artiste.

Autres projets

Parallèlement à ce CD, la Richeloise ne chôme pas. En plus d'avoir donné naissance à son deuxième garçon au début de la pandémie, Viviane Audet planche sur différents projets, dont d'autres albums musicaux.

Celle qui est aussi chanteuse chemine en préproduction de son troisième album avec Alexis Martin. « Ça fait longtemps que je travaille sur ces chansons. Il est très instinctif. Il devrait sortir au printemps 2021 », avance-t-elle.

Avec son conjoint et deux autres membres, elle fait partie du groupe Mentana. Un autre CD est aussi dans les cartons. Robin-Joël Cool a profité de la pandémie pour créer les partitions de cet album. Un spectacle était également prévu au Centre communautaire de Richelieu. Pour le moment, en raison des conditions sanitaires, rien n'est décidé. De plus, le couple travaille de concert avec la Ville afin de donner une plus grande place à la culture. D'ailleurs, un spectacle en plein air, du style pique-nique musical, devait être présenté en octobre. *À première vue* n'a finalement pas eu lieu.

Ils ont aussi composé la musique de *Lafortune en papier*, qui rend hommage à Claude Lafortune, décédé récemment.

POUR TOUT ACHETER ET TOUT VENDRE, PRÈS DE CHEZ VOUS!

PETITES ANNONCES CLASSÉES

Heure de tombée : jeudi 15 h

Heures d'affaires du service téléphonique : lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Mode de paiement : VISA MasterCard

À NOS ANNONCEURS : Assurez-vous que le texte de votre annonce est exact dès sa parution, sinon il faut nous en aviser immédiatement. En cas d'erreur, notre responsabilité se limite uniquement au montant de l'achat de la première semaine de parution de votre annonce. Toute discrimination est illégale.

Profitez également de la parution GRATUITE de votre annonce sur **VosClassees.ca**.

Un seul numéro 1 866 637-5236

OFFREZ-VOUS DES EXTRAS
✓ Encadré ✓ Titre centré
✓ Couleur ✓ **Caractères gras**
Informez-vous auprès de votre téléconseiller.

IMMOBILIER 100 à 299 | MARCHANDISE 300 à 399 | SERVICES 400 à 599 | EMPLOI ET FORMATION 600 à 799 | ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX 800 à 899 | VÉHICULES 900 à 999

205 Logements / appartements à louer

2-1/2, eau chaude fournie, stationnement, buanderie. Chien interdit. 1er janvier. 430$. 2239, Bourgogne, Chambly. 450-347-0965

MARIEVILLE: à côté pharmacie Jean-Coutu, 5-1/2, porte-patio, 735$/ mois. Enquête de crédit, pas d'animaux. Libre début janvier. 450-346-8598

270 Bureaux / locaux à louer

LOCAL commercial, 1328 Bourgogne, Ch ambly, 1500 pi.ca., 1,600$/ mois. Pas de loyer supplémentaire. Électricité à vos frais. Les Pacs #122009041, Michel, 514-235-2000

275 Commerces / magasins à louer

SUPERBE salon de coiffure tout équipé, prêt à opérer, 1,500 pi.ca., 1,600$/ mois. Pas de loyer supplémentaire. 1328, Bourgogne, Ch ambly. LesPacs #122009041 Michel 514-235-2000

280 Entrepôts à louer

! ENTREPOSAGE SQDE Entreposage libre service. Dimensions variables, chauffés, sécurisés, caméras, accès contrôlé. **450-460-8865**

Au Douz'21, des Patriotes, Richelieu, face au CLSC; bon choix d'espaces chauffés, sécurisés pour remisage de vos biens à moins de 60$/ mois. 450-658-4962

ENTREPOSAGE B.C.G.M. à Ste-Jean-Baptiste. Entreposage général, grandes surfaces, mini-locaux et véhicules. 450-464-2246

205 Logements / appartements à louer

MARIEVILLE
2420 Rue Arès
3½ et 4½
15 MIN DU QUARTIER DIX30
2 MIN AUT. 10
Bien entretenu et paisible
Concierge sur place
Pas de chien
514 836-8150
1226009302-021220

335 Ordinateurs logiciels et équipements

À Domicile* Réparation: ordinateur, TV, DVD, vidéo, téléphones, caméra, radio/son.... Vente d'Ordinateurs. Estimation Gratuite. Travail Garanti. Expérience Imbattable. Prix Compétitifs. 450-467-5259

365 Poêle / fournaise / bois de foyer

BOIS chauffage à vendre, 100% bois franc, un cordon 32 pieds cube. Livraison gratuite, 450-460-3640

BOIS de foyer Borduas et Bossé. Érable, bois franc 100%. Prenons réservations. Livraison toute l'année. 450-347-2751; possibilité texto

415 Massothérapie / Soins thérapeutiques

LA massothérapie, l'essence qui donne du sens à l'existence. Mont-St-Hilaire. 514-929-0969

LE JOURNAL DE CHAMBLY

424 Astrologie/occultisme

Ana Médium, spécialiste des questions amoureuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres positives, la méthode pour récupérer son ex et des centaines de couples sauvés durablement, réponses précises et datées. Tél.: 514-613-0179

MÉDIUM voyante, tarologue et numérologue + de 25 ans d'expérience. Consultation 1 heure 60$. Pour Rendez-vous 450-647-7940 Lucie

LE JOURNAL DE CHAMBLY

442 Constructions / Rénovations / Réparations

ATTENTION RÉNOVATIONS F. CHARBONNEAU. Finition sous-sol, plafonds suspendus, planchers flottants, patios, "deck". Travail professionnel. Prix imbattables. Estimation gratuite. Licence R.B.Q.8263-8222-25 François 514-236-9308 francoischarbonneau@videotron.ca

446 Peinture/décoration

! Faites peindre par peintre d'expérience en travail de décoration. Estimation gratuite. Yves. 514-237-2079.

ENTREPRISE J.E.L. inc. Travaux de peinture résidentiel, commercial. Assurances responsabilité. Membre RBQ, ACQ. 514-213-3983

452 Planchers / Pose et sablage

SABLAGE de Planchers
Pose, réparation, teinture
Sablage d'escaliers
Finition au choix
450-653-3109
planchersduclos.com
R.B.Q: 5735-6396-01

484 Services divers

RETRAITÉ disponible pour faire petits et moyens travaux. 514-796-8771

484 Services divers

SAAQ - SAAQ - SAAQ Victime d'un accident automobile? Vous avez des blessures? Contactez-nous. Consultation gratuite. M. Dion Avocats tél: 514-282-2022 www.sos-saaq.com

485 Agence de rencontre avec permis

CONTACTS directs et rencontres sur le service #1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence! Appelez le 438-899-7001 pour les écouter, leur parler, ou, depuis votre cellulaire faites le #(carré)4676. Pour les voir et mieux les connaître: www.MediumQuebec.com

MÉDIUM Québec réunit toujours pour vous depuis + de 13 ans les meilleurs voyant(e)s du Québec, reconnus pour leurs dons et la qualité de leurs prédictions...Ecoutez-les au 1-800-332-1036 et choisissez votre conseiller(e) personnel(le). Depuis votre cellulaire faite le #(carré)4676. Pour les voir et mieux les connaître : www.MediumQuebec.com

LE JOURNAL DE CHAMBLY

555 Argent à prêter

FINANCEMENT HYPOTHÉCAIRE PRIVÉ ET AUTOMOBILES À VENDRE. Service rapide peu importe votre région. Aucun cas refusé, léger dépôt. Conditions de financement flexible. Financement Brisson 1-866-566-7081 www.automobilebrisson.com

PRÊT de 500$ sans enquête de crédit. creditcourtage.ca 1-866-482-0454

585 Services financiers divers

SOLUTIONS à l'endettement. Restez à la maison! Tout se fait en ligne. Laissez nous vous aider. Trop de dettes? Un seul versement par mois. 7 sur 7, de 8h à 20h. MNP Ltée, Syndics autorisés en insolvabilité. 514-839-8004

605 Emplois divers

HOMME demandé ébavurer pièces en aluminium avec grinder et petits outils à air. Vous présentez au 930 Boul. Simard, Chambly, cell.: 514-804-9543, 450-447-0051

605 Emplois divers

RECHERCHE: journalier temps plein, bonne forme physique. Salaire de départ 17$/ heure. Transport Philippe Normandin à Mont-St-Grégoire. Parvenir CV.: courriel: info@transportnormandin.com Téléphone 450-775-0619

608 Emplois saisonniers ou temporaires

RECHERCHE pelleteur pour galerie et passage piétonnier. Gentilly/ Chambly, 514-714-9213

ASSISTO
Plus de 250 ressources de différents secteurs mises à votre disposition

680 Conciergerie/entretien/sécurité

CONCIERGE, préposé(ée) à l'entretien bâtisse commerciale. Tonte de pelouse, déneigement des trottoirs, entretien intérieur extérieur des bâtiments, réparation électricité et plomberie mineurs, peinture. Poste temps plein 40h/ semaine. Permis de conduire valide. Salaire à discuter. Début immédiatement. Envoyez c.v. par courriel: jsaintjean@videotron.ca

945 Achat d'autos

ACHAT Autos Camions, pour pièces ou route Paye 40$ à 3,000$ COMPTANT. Mario 514-497-4913

APRÈS M'AVOIR LU... **RECYCLE-MOI!**

1 enfant sur 4 n'a pas déjeuné aujourd'hui
Aidez-les à réaliser leur plein potentiel et textez « club » au 45678 pour donner 5 $
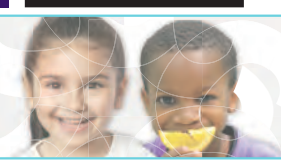
CLUB des petits déjeuners
clubdejeuner.org

AVIS DE DÉCÈS

TREMERIE, MONIQUE
1941 - 2020

Le 28 novembre, à l'âge de 79 ans est décédée Monique Tremerie, épouse de Julien Stevens.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil de nombreux parents et amis.

Un merci tout spécial à la direction et aux employés des résidences Les Jardins et Bleu et Or.

Selon les consignes du gouvernement, son conjoint accueillera les proches sur invitation à: La Maison Darche 933, boul. Périgny Chambly, Québec J3L 5H5
Tel: (450) 463-1900

1226008358-091220

INFO-AIDANT
1 855 852-7784
ÉCOUTE-INFORMATION-RÉFÉRENCES
LAPPUI.ORG

Info-aidant est un service téléphonique professionnel, confidentiiel et gratuit qui s'adresse aux proches aidants d'aînés et à leur entourage, aux intervenants et aux professionnels de la santé.

APPELEZ-NOUS
1 855 852-7784
info-aidant@lappui.org

1226006752-250919

TRANSPLANT QUÉBEC
Ensemble pour le don d'organes, pour la vie.

Dites-le comme vous voulez, mais dites-le.

ditesle.ca

1226005619-030419

Babillard

CAB Seigneurie de Monnoir
Le Centre d'action bénévole La Seigneurie de Monnoir sera fermé du 23 décembre 2020 à midi au 10 janvier 2021 inclusivement. Le magasin La Cabotine aura aussi de nouvelles heures d'ouverture, soit du lundi au mercredi de 10 h à 17 h, ainsi que les jeudis et vendredis de 10 h à 19 h, et le samedi de 10 h à 17 h. Le magasin sera fermé du 24 décembre au 3 janvier inclusivement.

Nouveauté à La Cabotine
La Cabotine propose aussi des tourtières, des pâtés au poulet et des tartes au sucre. De plus, ragoût de boulettes, sauce à spaghetti et fèves au lard sont à venir.

La caserne de Richelieu
La Ville de Richelieu donne rendez-vous sur sa page Facebook, le 15 décembre à 17 h, pour une visite hors de l'ordinaire de sa nouvelle caserne en compagnie de l'humoriste Philippe Laprise. Suivez-le dans ce drôle de tour guidé déjanté et des plus divertissants. Le nouveau bâtiment est le siège d'un premier véritable centre richelois de coordination des mesures d'urgence. Ce dernier est équipé des toutes dernières technologies en la matière. La Ville de Richelieu assurera ainsi une protection optimale de ses citoyens tout en respectant les nouvelles normes en matière de sécurité civile et incendie. La nouvelle caserne fournit également l'espace nécessaire à l'entreposage des véhicules plus imposants désormais exigés par la sécurité publique.

Chambly autrement!
La Ville de Chambly souligne l'apport des photographes du Club de photographie l'Iris de Chambly, qui ont contribué à illustrer la 19e édition du bulletin municipal pour l'année 2021. Portant sur le thème *Chambly autrement!*, c'est avec talent que ces artistes présentent la ville sous un autre angle et illustrent des secteurs parfois moins fréquentés de la municipalité. Les citoyens seront en mesure d'apprécier ces magnifiques photos, toute l'année durant, par l'entremise de l'objectif des photographes Stéphane Gagnon, Ève Girard, Helen Slaght, Guy Rochette, Christine Desrosiers, Lucie Rivard, Valérie Leconte, Johnny Villeneuve, Jacques Turcotte, Diego Masmarti et Per Nyblom. Le calendrier municipal 2021 sera distribué à l'ensemble des résidences et des places d'affaires de la municipalité au cours de la semaine du 7 décembre, avec la nouvelle édition du bulletin municipal *L'Écluse*.

AVIS PUBLIC

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE ROUVILLE

AVIS PUBLIC

CALENDRIER 2021 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA MRC DE ROUVILLE

Aux contribuables des municipalités dont le territoire est compris dans celui de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Rouville, soit les municipalités d'Ange-Gardien, Marieville, Richelieu, Rougemont, Saint-Césaire, Sainte-Angèle-de-Monnoir, Saint-Mathias-sur-Richelieu et Saint-Paul-d'Abbotsford.

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de Rouville, que lors de la séance ordinaire du 25 novembre 2020 à 19 h, le conseil de la MRC de Rouville a adopté le calendrier 2021 de ses séances ordinaires, lesquelles séances se tiendront les mercredis et débuteront à 19 h, à savoir :

Calendrier 2021 des séances ordinaires du conseil :

20 janvier 2021	19 mai 2021	20 octobre 2021
17 février 2021	16 juin 2021	24 novembre 2021
24 mars 2021	18 août 2021	15 décembre 2021
21 avril 2021	15 septembre 2021	

DONNÉ à Marieville ce 1er jour de décembre 2020.

Anne-Marie Dion
Directrice générale et secrétaire-trésorière
Municipalité régionale de comté de Rouville

1226009299-091220

AVIS PUBLIC
PROJET DE RÈGLEMENT 2020-1445 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA VILLE DE CHAMBLY

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, de ce qui suit :

1. Conformément aux exigences de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, la Ville désire mettre à jour le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux selon les dispositions des lois en vigueur;
2. Conséquemment, le Conseil de la Ville de Chambly adoptera, à sa séance ordinaire du 12 janvier 2021 à 19 h 30, à la séance virtuelle, le Règlement 2020-1445 concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Chambly;
3. L'objet de ce règlement est l'adoption d'un Code d'éthique et de déontologie pour les élus de la Ville de Chambly et énonce les principales valeurs de la Ville en matière d'éthique, ainsi que les règles de déontologie qui doivent guider les membres du conseil.

   Le présent code poursuit les buts suivants :
   - Refléter les valeurs qui sont priorisées par la municipalité dans la prise de décision des membres du conseil contribuant ainsi à la promotion de ces dernières;
   - Instaurer des normes de comportement qui favorisent l'intégration de ces valeurs dans le processus de prise de décision des élus et, de façon générale, dans leur conduite à ce titre;
   - Prévenir les conflits éthiques et s'il en survient, aider à les résoudre efficacement et avec discernement;
   - Assurer l'application des mesures de contrôle aux manquements déontologiques.

   Les règles énoncées dans ce Code concernent, notamment, l'indépendance de jugement des élus dans l'exercice de leurs fonctions eu égard à leurs intérêts personnels, l'utilisation ou la communication des renseignements confidentiels, le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites, les dons et autres avantages, l'utilisation des ressources de la Ville ainsi que l'après-mandat. Ce Code prévoit également les sanctions que peut entraîner un manquement;
4. Le projet de Règlement peut être consulté au bureau de la soussignée, sur le site web de la ville, à l'adresse suivante greffe@ville.chambly.qc.ca, ou en personne, à l'édifice de la Mairie, au 1, place de la Mairie, Chambly (Québec) J3L 4X1, selon les heures d'ouverture du lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à midi.

Donné à Chambly
Ce 9 décembre 2020

Me Nancy Poirier
Greffière

1226009332-091220

AVIS PUBLIC
TENUE DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT
RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-1447

Règlement d'emprunt 2020-1447 décrétant une dépense et un emprunt de 2 190 000 $ concernant la réfection des rues St-Pierre et St-Joseph

Emprunt : 2 190 000 $
Amortissement : 25 ans

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par Me Nancy Poirier, greffière

AUX PERSONNES HABILES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE L'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ

1. Lors d'une séance du conseil tenue le 1er décembre 2020, le conseil municipal de la Ville de Chambly a adopté le règlement numéro 2020-1447 intitulé : Règlement d'emprunt 2020-1447 décrétant une dépense et un emprunt de 2 190 000 $ concernant la réfection des rues St-Pierre et St-Joseph.
2. En vertu de l'arrêté 2020-033 du 7 mai 2020, pris dans le contexte de la déclaration d'urgence sanitaire ordonnée par le gouvernement, toute procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter appliquée en vertu du chapitre IV du Titre II de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités est remplacée jusqu'à nouvel ordre par une période de réception de demandes écrites de scrutin référendaire de 15 jours.
3. Par conséquent, les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en transmettant à la municipalité une demande écrite à cet effet sur laquelle figurent les renseignements suivants :
   - le titre et le numéro du règlement faisant l'objet de la demande;
   - leur nom;
   - leur qualité de personne habile à voter (voir les conditions au bas de l'avis);
   - leur adresse (voir les précisions au bas de l'avis);
   - leur signature.
4. Il est possible de formuler une demande de scrutin référendaire en utilisant le formulaire disponible sur le site www.ville.chambly.qc.ca.
5. Toute demande de scrutin référendaire doit être accompagnée d'une copie (photo, photocopie) de l'une des pièces d'identité suivantes :
   - carte d'assurance maladie délivrée par la Régie de l'assurance maladie du Québec;
   - permis de conduire ou permis probatoire délivré par la Société de l'assurance automobile du Québec;
   - passeport canadien;
   - certificat de statut d'Indien;
   - carte d'identité des Forces canadiennes.
6. Dans le cas où le nom de la personne ne figure pas déjà sur la liste des personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité, la demande doit également être accompagnée d'un document attestant son droit d'y être inscrite.
7. Les demandes doivent être reçues au plus tard le 7 janvier 2021 au Service du Greffe situé au 1, place de la Mairie, Chambly (Québec) J3L 4X1 ou à l'adresse de courriel suivante nancy.poirier@ville.chambly.qc.ca. Les personnes transmettant une demande par la poste sont invitées à le faire le plus rapidement possible pour tenir compte des délais de livraison postale.
8. Toute personne qui assiste une personne habile à voter incapable de signer elle-même sa demande doit y inscrire :
   - son nom;
   - son lien avec la personne habile à voter (conjoint, parent ou autre);
   - dans le cas où la personne habile à voter ne serait ni un parent ni un conjoint, une déclaration écrite selon laquelle elle n'a pas porté assistance à une autre personne qui n'est pas un parent ou un conjoint au cours de la procédure de demande de scrutin référendaire;
   - une mention selon laquelle elle a assisté la personne habile à voter;
   - sa signature.
9. Le nombre de demandes requis pour que le règlement numéro 2020-1447 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 2 288. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro 2020-1447 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
10. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera publié à 9 heures le 8 janvier 2021, au www.ville.chambly.qc.ca.
11. Toute copie d'un document d'identification transmis avec une demande sera détruite à la fin de la procédure de demande de scrutin référendaire.
12. Le règlement peut être consulté au www.ville.chambly.qc.ca.

CONDITIONS À REMPLIR POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE L'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ

13. À la date de référence, soit le 1er décembre 2020, la personne doit :
   - être une personne physique domiciliée sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
   - être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
   - ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.

OU

   - être une personne physique[1] ou morale[2] qui, depuis au moins 12 mois, est :
     - propriétaire unique d'un immeuble situé sur le territoire de la municipalité, à la condition de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité;
     - occupante unique d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité, à la condition de ne pas être domiciliée ni propriétaire unique d'un immeuble situé sur le territoire de la municipalité;
     - copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupante d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité, à la condition d'avoir été désignée au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des personnes habiles à voter de la municipalité.

[1]Cette personne doit être majeure, de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle et ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse.
[2]La personne morale exerce ses droits par l'entremise d'un de ses membres, administrateurs ou employés qu'elle désigne par résolution. La personne désignée doit, à la date de référence, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne doit pas être en curatelle ni avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse.

Le propriétaire unique de plusieurs immeubles ou l'occupant unique de plusieurs établissements d'entreprise a le droit d'être inscrit à l'adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise ayant la plus grande valeur foncière ou locative.

Ne peut être désigné le copropriétaire qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble ou d'occupant d'un établissement d'entreprise.

Ne peut être désigné le cooccupant qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble, d'occupant d'un établissement d'entreprise ou de copropriétaire indivis d'un immeuble.

Pour avoir le droit de formuler une demande de scrutin référendaire, tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise doit être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer la demande de scrutin référendaire en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la transmission de la demande.

Pour avoir le droit de formuler une demande de scrutin référendaire, une personne morale doit avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui exercera ce droit. Cette résolution doit avoir été produite avant ou lors de la transmission de la demande.

PRÉCISIONS CONCERNANT L'ADRESSE DEVANT FIGURER SUR UNE DEMANDE DE SCRUTIN RÉFÉRENDAIRE

L'adresse devant être inscrite sur une demande de scrutin référendaire est, selon la qualité donnant à la personne habile à voter le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de la municipalité :

- l'adresse de domicile, dans le cas d'une personne habile à voter domiciliée sur le territoire de la municipalité;
- l'adresse de l'immeuble, dans le cas d'une personne habile à voter qui est propriétaire unique ou copropriétaire indivis d'un immeuble situé sur le territoire de la municipalité;
- l'adresse de l'établissement d'entreprise, dans le cas d'une personne habile à voter qui est occupante unique ou cooccupante d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.

Des informations additionnelles peuvent être obtenues par courriel à l'adresse suivante nancy.poirier@ville.chambly.qc.ca.

Donné à Chambly,
Ce 9 décembre 2020

La greffière de la Ville,
Me Nancy Poirier, avocate

1226009297-021220

AVIS PUBLIC
TENUE DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT

RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-1451

Règlement numéro 2020-1451 décrétant une dépense et un emprunt de 2 225 000 $ pour la réfection des égouts sanitaires et pluviaux ainsi que l'aqueduc, les travaux de bordure, trottoir et chaussée sur la rue de l'Acadie

Emprunt : 2 225 000 $
Amortissement : 25 ans

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par Me Nancy Poirier, greffière

AUX PERSONNES HABILES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE L'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ

1. Lors d'une séance du conseil tenue le 1er décembre 2020, le conseil municipal de la Ville de Chambly a adopté le règlement numéro 2020-1451 intitulé : Règlement numéro 2020-1451 décrétant une dépense et un emprunt de 2 225 000 $ pour la réfection des égouts sanitaires et pluviaux ainsi que l'aqueduc, les travaux de bordure, trottoir et chaussée sur la rue de l'Acadie.
2. En vertu de l'arrêté 2020-033 du 7 mai 2020, pris dans le contexte de la déclaration d'urgence sanitaire ordonnée par le gouvernement, toute procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter appliquée en vertu du chapitre IV du Titre II de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* est remplacée jusqu'à nouvel ordre par une période de réception de demandes écrites de scrutin référendaire de 15 jours.
3. Par conséquent, les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en transmettant à la municipalité une demande écrite à cet effet sur laquelle figurent les renseignements suivants :
   - le titre et le numéro du règlement faisant l'objet de la demande;
   - leur nom;
   - leur qualité de personne habile à voter (voir les conditions au bas de l'avis);
   - leur adresse (voir les précisions au bas de l'avis);
   - leur signature.
4. Il est possible de formuler une demande de scrutin référendaire en utilisant le formulaire disponible sur le site www.ville.chambly.qc.ca.
5. Toute demande de scrutin référendaire doit être accompagnée d'une copie (photo, photocopie) de l'une des pièces d'identité suivantes :
   - carte d'assurance maladie délivrée par la Régie de l'assurance maladie du Québec;
   - permis de conduire ou permis probatoire délivré par la Société de l'assurance automobile du Québec;
   - passeport canadien;
   - certificat de statut d'Indien;
   - carte d'identité des Forces canadiennes.
6. Dans le cas où le nom de la personne ne figure pas déjà sur la liste des personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité, la demande doit également être accompagnée d'un document attestant son droit d'y être inscrite.
7. Les demandes doivent être reçues au plus tard le 7 janvier 2021 au Service du Greffe situé au 1, place de la Mairie, Chambly (Québec) J3L 4X1 ou à l'adresse de courriel suivante nancy.poirier@ville.chambly.qc.ca. Les personnes transmettant une demande par la poste sont invitées à le faire le plus rapidement possible pour tenir compte des délais de livraison postale.
8. Toute personne qui assiste une personne habile à voter incapable de signer elle-même sa demande doit y inscrire :
   - son nom;
   - son lien avec la personne habile à voter (conjoint, parent ou autre);
   - dans le cas où la personne habile à voter ne serait ni un parent ni un conjoint, une déclaration écrite selon laquelle elle n'a pas porté assistance à une autre personne qui n'est pas un parent ou un conjoint au cours de la procédure de demande de scrutin référendaire;
   - une mention selon laquelle elle a assisté la personne habile à voter;
   - sa signature.
9. Le nombre de demandes requis pour que le règlement numéro 2020-1451 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 2 288. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro 2020-1451 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
10. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera publié à 9 heures le 8 janvier 2021, au www.ville.chambly.qc.ca.
11. Toute copie d'un document d'identification transmis avec une demande sera détruite à la fin de la procédure de demande de scrutin référendaire.
12. Le règlement peut être consulté au www.ville.chambly.qc.ca.

CONDITIONS À REMPLIR POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE L'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ

13. À la date de référence, soit le 1er décembre 2020, la personne doit :
   - être une personne physique domiciliée sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
   - être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
   - ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.

OU

   - être une personne physique[1] ou morale[2] qui, depuis au moins 12 mois, est :
     - propriétaire unique d'un immeuble situé sur le territoire de la municipalité, à la condition de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité;
     - occupante unique d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité, à la condition de ne pas être domiciliée ni propriétaire unique d'un immeuble situé sur le territoire de la municipalité;
     - copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupante d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité, à la condition d'avoir été désignée au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des personnes habiles à voter de la municipalité.

[1]Cette personne doit être majeure, de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle et ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse.

[2]La personne morale exerce ses droits par l'entremise d'un de ses membres, administrateurs ou employés qu'elle désigne par résolution. La personne désignée doit, à la date de référence, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne doit pas être en curatelle ni avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse.

Le propriétaire unique de plusieurs immeubles ou l'occupant unique de plusieurs établissements d'entreprise a le droit d'être inscrit à l'adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise ayant la plus grande valeur foncière ou locative.

Ne peut être désigné le copropriétaire qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble ou d'occupant d'un établissement d'entreprise.

Ne peut être désigné le cooccupant qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble, d'occupant d'un établissement d'entreprise ou de copropriétaire indivis d'un immeuble.

Pour avoir le droit de formuler une demande de scrutin référendaire, tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise doit être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer la demande de scrutin référendaire en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la transmission de la demande.

Pour avoir le droit de formuler une demande de scrutin référendaire, une personne morale doit avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui exercera ce droit. Cette résolution doit avoir été produite avant ou lors de la transmission de la demande.

PRÉCISIONS CONCERNANT L'ADRESSE DEVANT FIGURER SUR UNE DEMANDE DE SCRUTIN RÉFÉRENDAIRE

L'adresse devant être inscrite sur une demande de scrutin référendaire est, selon la qualité donnant à la personne habile à voter le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de la municipalité :

- l'adresse de domicile, dans le cas d'une personne habile à voter domiciliée sur le territoire de la municipalité;
- l'adresse de l'immeuble, dans le cas d'une personne habile à voter qui est propriétaire unique ou copropriétaire indivis d'un immeuble situé sur le territoire de la municipalité;
- l'adresse de l'établissement d'entreprise, dans le cas d'une personne habile à voter qui est occupante unique ou cooccupante d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.

Des informations additionnelles peuvent être obtenues par courriel à l'adresse suivante nancy.poirier@ville.chambly.qc.ca.

Donné à Chambly,
Ce 9 décembre 2020

La greffière de la Ville,
Me Nancy Poirier, avocate

1226009298-091220

Babillard

Projections son et lumière sur les écoles

La Ville de Carignan convie ses citoyens à un rendez-vous magique en famille aux abords des écoles du Parchemin et Carignan-Salières, du 4 au 7 décembre entre 17 h et 21 h. Pour pallier l'absence de la Fête de Noël, la Ville propose d'offrir un spectacle féerique d'animations vidéo, son et lumière, projetées sur les écoles. Le spectacle est différent pour chaque école. Une présentation toutes les 15 minutes. Durée de 4 minutes.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC
MODIFICATIONS AU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE
2020-2021-2022

Conformément à l'article 43 de la *Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricole* (L.Q. 2020, chapitre 7) et à l'article 75 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (R.L.R.Q., chapitre F-2.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

1. Le rôle d'évaluation foncière de la Ville de Richelieu, déposé le 11 septembre 2019 pour les exercices financiers 2020-2021 et 2022, a été modifié au moyen d'un certificat global en application du premier alinéa de la *Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole* et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricole (LQ 2020, chapitre 7) afin de tenir compte des modifications prescrites par l'édition 2020 du Manuel d'évaluation foncière du Québec pour la conversion des renseignements relatifs aux répartitions fiscales applicables aux unités d'évaluation comportant des immeubles compris dans une exploitation agricole enregistrée conformément à un règlement pris en vertu de l'article 36.15 de la *Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation*.

4. L'ensemble de ces modifications ont été effectuées au moyen d'un certificat global et elles auront effet à compter du 1er janvier 2021;

5. Aucune demande de révision ne peut être formulée ni aucun recours en cassation ou en nullité exercé à l'égard de ces modifications.

Donné à Richelieu, ce 9 décembre 2020

Geneviève Grimard
Greffière adjointe

1226009296-091220

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-1431-03A INTITULÉ :

Projet de règlement 2020-1431-03A amendant le règlement 2020-1431 de zonage de la Ville de Chambly afin de permettre l'incinération pour animaux domestiques dans les zones C-008 et C-017

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-1431-03A CI-DESSUS MENTIONNÉ.

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée que :

Le conseil municipal, suite à l'adoption du projet de règlement 2020-1431-03A, tiendra une assemblée publique de consultation, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1).

Compte tenu des circonstances de l'urgence sanitaire relativement à la COVID-19, l'assemblée publique de consultation, d'une durée de quinze (15) jours, se fera par courriel à l'adresse suivante : nancy.poirier@ville.chambly.qc.ca ou par écrit au Service du Greffe situé au 1, place de la Mairie, Chambly (Québec) J3L 4X1.

Les correspondances devront être reçues avant le 7 janvier 2021, elles seront par la suite transmises au Conseil municipal de la Ville de Chambly.

L'objet de ce règlement est le suivant :

RÈGLEMENT 2020-1431-03A de zonage de la Ville de Chambly

ARTICLE	***OBJET***
1	***Classification des usages***
	- Ajouter l'usage « 6269 Autres services pour animaux domestiques » à la classe d'usage commerce de service (C-2) (sous-classe C-2-03-Service personnel).
2	***Grilles des usages et des normes***
	- Autoriser l'usage « 6269 Autres services pour animaux domestiques » dans la zone commerciale C-008 et contingenter cet usage à un seul établissement dans cette zone. Préciser que cet usage comprend l'incinération pour animaux domestiques
3	***Grille des usages et des normes***
	- Autoriser l'usage « 6269 Autres services pour animaux domestiques » dans la zone commerciale C-017 et contingenter cet usage à un seul établissement dans cette zone. Préciser que cet usage comprend l'incinération pour animaux domestiques
4 à 8	***Grille des usages et des normes***
	- Exclure l'usage « 6269 Autres services pour animaux domestiques » de toutes les grilles des usages et des normes des zones permettant la classe d'usage commerce de service (C-2), autre que les zones C-008 et C-017

Ce projet de règlement comporte des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Le projet de règlement est disponible pour consultation sur le site internet de la Ville de Chambly à l'adresse suivante : https://www.ville.chambly.qc.ca/

DONNÉ à Chambly,
Ce 9 décembre 2020

La greffière de la Ville,
Me Nancy Poirier, avocate

1226009331-091220

Babillard

Guignolée Saint-Mathias

Exceptionnellement cette année, il n'y aura pas de collecte de denrées non périssables par la méthode de porte-à-porte. Cependant, la guignolée de Saint-Mathias encourage les citoyens à faire un don en argent. L'argent recueilli sera remis sous forme de bons d'achat d'épicerie pour les familles démunies de Saint-Mathias. Avec la situation actuelle, nul doute que les demandes seront importantes. Toutes les personnes désirant apporter leur soutien financier par l'entremise d'un don sont priées d'émettre leur paiement au nom de ¨La guignolée de Saint-Mathias-sur-Richelieu¨ et de le faire parvenir au 300, chemin des Patriotes, Saint-Mathias-sur-Richelieu, J3L 6Z5. Il est possible d'obtenir un reçu fiscal officiel, si désiré. Il y aura aussi différents points de chute parmi les commerces de la municipalité pour recueillir vos dons en argent comptant.

L'église de Saint-Mathias lauréate

L'église de Saint-Mathias s'est vu décerner le prix du public du Conseil du patrimoine religieux du Québec. Pendant cinq semaines, plus de 1 000 personnes ont pu voter en ligne pour leur projet coup de cœur. Les travaux de restauration de l'église Saint-Mathias, une des plus vieilles églises de la région, construite en 1784, et du mur entourant le cimetière visaient la réfection complète de la toiture et à valoriser l'enclos paroissial, témoin phare de l'histoire du noyau villageois. Ainsi, l'église, les murs du cimetière et les charniers ont été soigneusement restaurés après de nombreuses expertises.

Cercle de Fermières de Marieville

Le cercle de Fermières de Marieville invite les dames et les jeunes filles de 14 ans et plus à s'inscrire d'ici la mi-décembre, date limite pour les inscriptions de l'année 2020-21. L'inscription est de 30 $ par année incluant cinq magazines *L'Actuelle*. Pour tout renseignement, contacter Hélène Bergeron 514 778-8351.

UTA Chambly hiver 2021

L'Université de Sherbrooke offrira des activités en ligne pour l'ensemble de ses étudiants de l'Université du troisième âge (UTA) à la session d'hiver 2021. En raison des exigences sanitaires liées à la pandémie, les activités seront offertes en ligne seulement, et ce, sans considération d'antenne, ni de lieu. La programmation comprendra des cours sur la plateforme TEAM et des conférences sur ZOOM. Toute l'information concernant l'horaire, les coûts des activités et des cours sera publiée à partir de la mi-décembre. L'inscription se fera en janvier 2021, la date exacte restant à déterminer. Pour de plus amples informations en temps et lieu, vous pouvez consulter le site Internet suivant : uta@usherbrooke.ca.

AVIS PUBLIC

Saint-Césaire
Ville en mouvement

AVIS PUBLIC
D'APPEL D'OFFRES

La Ville de Saint-Césaire demande des soumissions pour des travaux de mise en place d'entraînements à vitesse variable aux pompes de distribution du réservoir d'eau potable. Ces travaux comprennent sommairement : la fourniture et la mise en place d'entraînements à vitesse variable pour les quatre pompes de distribution existantes, les raccordements électriques, le remplacement des moteurs par des moteurs compatibles aux EVV, le remplacement des vannes de contrôle localisées à la sortie de chaque pompe par des nouveaux clapets de retenue, les essais et la mise en route.

Les documents de soumissions peuvent être obtenus, à compter du 10 décembre 2020 en s'adressant au Système Électronique d'Appels d'Offres (SÉAO): www.seao.com ou en communiquant avec un de ses représentants au 1-866-669-7326 ou au 514-856-6600. Les documents ne peuvent être obtenus que par l'intermédiaire du SÉAO. Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis ou indiqués dans les documents d'appel d'offres.

Toute soumission doit être présentée dans une enveloppe cachetée en deux (2) exemplaires clairement identifiés « original » et « copie », laquelle enveloppe porte la mention **« Ville de Saint Césaire – Travaux de mise en place d'entraînements à vitesse variable – AO / HM202012.16»** et adressées à GREFFIÈRE ADJOINTE de Ville de Saint-Césaire, 1111 avenue Saint-Paul à Saint-Césaire (Québec) J0L 1T0.

Toute soumission doit être déposée à l'adresse citée précédemment **avant 10 h 00, le vendredi, 22 janvier 2021** où elles seront ouvertes à huis clos à compter de 10 h 00, heure de l'hôtel de Ville, au même lieu et au même jour. **Étant donné la situation** avec la covid-19, la soumission peut être déposée, dans le délai prescrit, dans la chute à courrier du côté du stationnement de l'hôtel de Ville à l'adresse citée précédemment. **Le cas échéant, le Soumissionnaire doit envoyer un courriel à :** service.greffe@ville.saint-cesaire.qc.ca , qui confirmera la réception de la soumission en répondant à ce courriel.

Pour obtenir tout renseignement d'ordre technique relatif au présent appel d'offres, le soumissionnaire **doit obligatoirement communiquer par courriel** avec Mme Dominique Arpin, responsable du service des Travaux publics : **dominique.arpin@ville.saint-cesaire.qc.ca** et il doit faire de même pour obtenir un rendez-vous s'il désire faire une visite du site des travaux. Pour obtenir tout renseignement d'ordre administratif relatif au présent appel d'offres, le soumissionnaire **doit obligatoirement communiquer par courriel à: service.greffe@ville.saint-cesaire.qc.ca** .

Conformément aux dispositions de la *Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics* (AMP) (RLRQ c. A-33.2.1), une plainte à l'égard du présent processus d'appel d'offres public de la Ville de Saint-Césaire AO / HM202012.16, peut être déposée au plus tard le 4 janvier 2021. Celle-ci doit être rédigée sur le formulaire déterminé par l'AMP que le plaignant doit obtenir lui-même par le lien suivant : https://www.amp.gouv.qc.ca/porter-plainte/plainte-organisme-public/ Celle-ci doit être acheminée à la Ville à l'adresse électronique suivante dans le délai imparti : administration@ville.saint-cesaire.qc.ca. Pour consulter la procédure de la Ville de Saint Césaire, suivez ce lien : http://www.villesaintcesaire.com/wp-content/uploads/2019/05/42Proc%C3%A9dure-traitement-plainte-573.3.1.4.pdf

Le projet qui fait l'objet du présent appel d'offres doit être conforme à tous les codes, lois et règlements applicables. La réalisation des travaux est conditionnelle à l'approbation du financement.

La Ville de Saint-Césaire ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. Elle n'assume aucune obligation, ni frais, d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Donné à Saint-Césaire, le 9 décembre 2020.

Me Isabelle François, avocate
Directrice générale et greffière

1226009333-091220

CHAMBLY

AVIS PUBLIC
AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE POUR LE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 2020-1431-02A AFIN DE LIMITER LA LOCALISATION D'UN COMMERCE DE NATURE ÉROTIQUE À LA ZONE C-017 SITUÉE DANS LE QUADRILATÈRE PÉRIGNY/INDUSTRIEL/SIMARD

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire pour ce second projet de règlement 2020-1431-02A amendant le règlement 2020-1431 de zonage de la Ville de Chambly afin de limiter la localisation d'un commerce de nature érotique à la zone C-017 située dans le quadrilatère Périgny/Industriel/Simard, qu'à la suite de l'assemblée publique tenue par écrit du 11 au 27 novembre 2020 sur le premier projet de règlement, le conseil municipal de la Ville de Chambly a adopté le second projet de règlement lors de la séance ordinaire tenue le 1er décembre 2020.

Ce second projet de règlement contient des dispositions susceptibles de faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës afin qu'un règlement qui contient une ou plusieurs de ces dispositions soit soumise à leur approbation, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.*

Les dispositions susceptibles d'approbation référendaire sont les suivantes :

- Ajouter l'usage « 5999.1 Vente au détail d'articles érotiques » à la classe d'usage commerce local (C-1) (sous-classe C-01-05 Autres activités de vente au détail).
- Autoriser l'usage « 5999.1 Vente au détail d'articles érotiques » dans la zone commerciale C-017 et contingenter cet usage à un seul établissement dans cette zone.
- Exclure l'usage « 5999.1 Vente au détail d'articles érotiques » de toutes les grilles des usages et normes des zones permettant la classe d'usage commerce local (C-1).

Une demande relative à ces dispositions peut provenir des zones visées et des zones contiguës. Une telle demande vise à ce que ces dispositions soient soumises à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle elles s'appliquent et de celle de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à son égard.

Les zones visées et les zones contiguës sont décrites au croquis joint au présent avis.

Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande d'approbation référendaire doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21;
- être reçue au Service du greffe de la Ville situé au 1, place de la Mairie, à Chambly (Québec) J3L 4X1, **au plus tard le 17 décembre 2020 à 16 h 30.**

Personnes intéressées

1. Toute personne qui, en date du 1er décembre 2020, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et remplit les conditions suivantes :
   - Être une personne physique domiciliée dans une zone d'où peut provenir une demande et depuis au moins six (6) mois au Québec et;
   - Être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
2. Tout propriétaire unique ou résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui, en date du 1er décembre 2020 n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes :
   - Être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans une zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
   - Dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
3. Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui, en date du 1er décembre 2020, n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
   - Être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans une zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
   - Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois, une personne comme celle qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.
4. La personne morale exerce ses droits par l'entremise d'un de ses membres, de ses administrateurs ou de ses employés qu'elle désigne par résolution. La personne désignée doit, en date du 1er décembre 2020, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne doit pas être en curatelle ni avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse. Cette résolution doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Le propriétaire unique de plusieurs immeubles ou l'occupant unique de plusieurs établissements d'entreprise a le doit d'être inscrit à l'adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise ayant la plus grande valeur foncière ou locative.

Ne peut être désigné le copropriétaire qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble ou d'occupant d'un établissement d'entreprise.

Ne peut être désigné le cooccupant qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble, d'occupant d'un établissement d'entreprise ou de copropriétaire indivis d'un immeuble.

Absence de demandes

Toutes les dispositions du second projet de règlement qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

Consultation du projet et information

Toute personne intéressée peut consulter ce second projet de règlement, l'ensemble des dispositions ainsi que la description ou illustration des zones visées et des zones contiguës, au Service du greffe situé au 1, place de la Mairie, à Chambly (Québec) J3L 4X1, du lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h.

Donné à Chambly, ce 9 décembre 2020
La greffière de la Ville,
Me Nancy Poirier, avocate

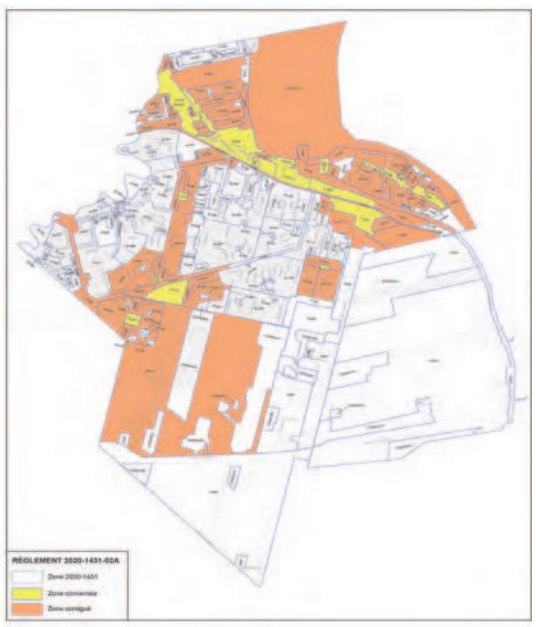

1226009326-091220

Babillard

Ateliers sur les changements climatiques

À la suite du report du Forum sur l'adaptation aux changements climatiques du mois de mars 2020, le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CRE Montérégie) a mis en place une nouvelle formule pour permettre de prendre connaissance de projets inspirants et d'échanger avec des porteurs de projets soucieux de partager leurs expériences. L'organisme a lancé une série d'activités en ligne intitulée les mercredis « Adaptation aux changements climatiques, passons à l'action! » On y abordera une thématique différente à travers de courtes conférences et des panels de discussion. Le mercredi 2 décembre : thématique « Biodiversité et milieux naturels »; le mercredi 9 décembre : thématique « Infrastructures »; le mercredi 16 décembre : thématique « Eau ».

Alerte déneigement Chambly

La Ville de Chambly rappelle aux citoyens que le stationnement de nuit est permis pendant l'hiver, à certaines conditions. Du 15 novembre au 15 avril, il est interdit de stationner un véhicule sur la voie publique entre 2 h et 7 h, lorsqu'un avis d'opération de déneigement de nuit est émis, au plus tard à 18 h. Chaque propriétaire de véhicule est responsable de s'informer quotidiennement par l'entremise des moyens suivants : Ligne Info-déneigement (message enregistré) : 450 658-4567, Facebook de la Ville de Chambly, site Internet municipal : ville.chambly.qc.ca ou message texte (SMS) : inscription sur le site ville.chambly.qc.ca. Les stationnements du parc des Patriotes, du Pôle culturel de Chambly, du Centre sportif Robert-Lebel, de la caserne Serge-Caron, ainsi que les stationnements municipaux du Vieux-Chambly demeurent accessibles pour stationner un véhicule.

Spectacles pour emporter

Alors que les salles de spectacles sont fermées au public, l'équipe de la SPEC du Haut-Richelieu a souhaité continuer d'appuyer les artistes en leur offrant un environnement professionnel pour performer. L'organisme présente les *Spectacles pour emporter*. Une série virtuelle qui propose à ce jour une vingtaine de spectacles, de concerts et de conférences sur sa plateforme de diffusion. Jusqu'au 31 décembre, le public pourra assister à l'ensemble des événements grâce au forfait À volonté! L'abonnement, offert au coût de 50 $, donne accès aux activités inscrites au calendrier des mois de novembre et décembre. D'autres spectacles pourraient s'ajouter en cours de route. Il est possible également de se procurer des billets à l'unité pour les spectacles à partir de 10 $. Pour obtenir plus d'informations ou pour se procurer des billets et l'abonnement, les personnes doivent se rendre sur le site Internet SPEC.QC.CA, ou communiquer avec la billetterie au 1 888 443-3949. Les heures d'ouverture sont du lundi au samedi de 10 h à 18 h.

Lancement des prix des arts et de la culture en Montérégie

Culture Montérégie lance quatre appels de candidatures pour les prix des arts et de la culture en Montérégie. Les artistes et les organismes ont jusqu'au 4 décembre pour déposer une candidature. Il n'est pas nécessaire d'être membre de Culture Montérégie pour soumettre une candidature. Les prix sont assortis de bourses et autres bénéfices. Les artistes intéressés peuvent consulter le site de Culture Montérégie.

Intégration Compétences

Intégration Compétences a une nouvelle équipe au volet immigration. Cette équipe interviendra auprès des personnes issues de l'immigration qui résident sur le territoire de La Vallée-du-Richelieu, les villes de Saint-Bruno-de-Montarville, Sainte-Julie, Saint-Amable, Varennes et une partie de la MRC de Rouville. Intégration Compétences favorise l'intégration socio-professionnelle de sa clientèle en employabilité (Carrefour jeunesse-emploi, 16-35 ans) et immigrante (L'Envol, 14 ans et plus) dans le cadre de projets et de services, en collaboration avec les partenaires du milieu. Tous les services sont offerts sans frais pour les participants : aide à la recherche d'emploi – clarification du choix de carrière – services sans rendez-vous – intégration des immigrants – formation – prédémarrage d'entreprise – service aux entreprises.

Nouvelle directrice

Le président du conseil d'administration de Centraide Richelieu-Yamaska, Yves Brouillette, se réjouit d'annoncer la nomination d'Hélène Côté au poste de directrice générale de Centraide Richelieu-Yamaska. Elle succède ainsi à Louis Héroux, qui prendra sa retraite mais restera impliqué auprès de Centraide R-Y en tant qu'administrateur au conseil d'administration.

Bénévoles recherchés

Le CAB La Seigneurie de Monnoir est à la recherche de bénévoles afin d'effectuer des visites d'amitié. Ce service a pour but d'offrir du temps à des personnes qui ont peu ou pas de visites de leurs proches. Elles ont besoin d'une présence ponctuelle soit pour discuter, pour leur permettre de prendre l'air ou bien pour faire des activités telles que jouer aux cartes, faire des casse-têtes, etc. Pour ce service, il y a vérification des antécédents judiciaires. Les personnes intéressées sont invitées à communiquer avec Suzanne au 450 460-2825.

L'Entraide Plus

L'organisme L'Entraide Plus continue de produire des plats congelés à petit prix, soit 4 $. Des bénévoles effectuent la livraison à domicile sans frais pour toute la durée de la COVID-19. Il est aussi possible de venir sur place pour s'en procurer au 2437, ave Bourgogne, Chambly. Les services d'aide pour les proches aidants sont offerts ainsi que l'aide psychosociale, et ce, gratuitement. Le répit à domicile est toujours proposé. De plus, le Resto-Entre devrait rouvrir prochainement. Il est possible de suivre l'organisme sur Facebook et Instagram et de joindre l'équipe via info@entraideplus.org - www.entraideplus.org

EMPLOIS / FORMATION

Association de crosse de Chambly

Une nouvelle offre sportive

Une toute nouvelle association de crosse verra le jour l'année prochaine à Chambly.

Un texte de Chloé-Anne Touma
catouma@journaldechambly.com

L'Association de crosse de Chambly entamera sa période d'inscription pour les équipes de niveaux U6, U8, U10, U12, U14, U16 et U21 dès le mois de février. La nouvelle a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme par les amateurs de crosse de la région. L'association avait annoncé en septembre dernier qu'elle était en période de recrutement d'entraîneurs et d'administrateurs, en plus d'être à la recherche de financement et de gérants. « J'ai toujours besoin d'aide », indique son administrateur, Jacques Tessier.

De l'enseignement à l'implication bénévole

M. Tessier est enseignant en éducation physique à l'école secondaire Gérard-Filion, à Longueuil. Il explique que son école est la seule au Québec à offrir une concentration en Sport-études pour la crosse. Constatant que l'offre était limitée pour la demande, il s'est impliqué davantage pour permettre aux amateurs de crosse de s'épanouir au sein de la nouvelle association. Si l'on se fie au répertoire des associations membres de la Fédération de crosse du Québec, il s'agira de la cinquième sur la Rive-Sud, avec celles de Roussillon, Saint-Hubert, Valleyfield, et les Centurions.

Un sport qui a du vécu

Sport autochtone à l'origine, la crosse était connue sous les noms « baggataway » pour les Algonquins, « kabocha-toli » pour les Choctaws, et « tewaarathon » pour les Mohawks. Bien qu'elle soit devenue un sport national qui gagne en intérêt chaque année, c'est sur le plan de la compétition que l'on a tardé à suivre le pas. Au cours de l'été, la Fédération de crosse du Québec a annoncé que l'an prochain, la crosse fera un retour aux Jeux du Canada, dont elle était absente depuis 1985. Le Québec y sera représenté par une équipe unifiée formée des communautés francophone, anglophone et autochtone.

Un sport rassembleur et interculturel

Le directeur technique de la fédération, Stéphane Brière, explique que le fait d'unir les trois communautés est chose nouvelle. « Le lien avec les communautés autochtones a toujours été là, mais au cours des dernières années, les temps ont changé. On se rapproche de plus en plus. Sur le terrain, présentement, j'ai des entraîneurs autochtones qui travaillent avec des entraîneurs francophones et anglophones. C'est vraiment cool que ça arrive à faire une belle unité au Québec. »

Une nouvelle association de crosse vient d'être créée à Chambly, et recrutera des joueurs en février. (Photo : médias sociaux)

EMPLOIS / FORMATION

DE SOI À L'EMPLOI
1226009315-091220
Femmes sans emploi? Démarche gratuite!
Orientation de carrière
Exploration des métiers
Stage en milieu de travail
Plan d'action
Places limitées | 450 447-4037
Nos activités respectent les consignes sanitaires
Avec la participation financière de:
Québec
240, boul. Fréchette, bureau 210
Chambly QC J3L 2Z5
www.soi-emploi.qc.ca

Jean Coutu
Est à la recherche pour ces deux succursales
ASSISTANTES TECHNIQUES EN PHARMACIE
(certifié ATP ou expérience équivalente)
- Postes temps plein et partiel
- Minimum de 5 ans d'expérience
- Salaire compétitif
- Avantages sociaux très avantageux
Communiquez avec M. Pierre Richard à
prichard@pjc.jeancoutu.com
1226009292-021220
947, BOUL. DU SÉMINAIRE N.
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
340, BOUL. SAINT-LUC
SECTEUR SAINT-LUC

Constructions Bâtiments Québec (BQ) inc.
RBQ 5600-2470-01
est à la recherche d'un(e)
COMMIS AUX COMPTES PAYABLES ET RECEVABLES
Constructions Bâtiments Québec est un entrepreneur général en construction en affaires depuis plus de 40 ans et situé à Saint-Mathieu-de-Beloeil. À l'approche d'un départ pour la retraite, nous devons remplacer notre commis aux comptes payables et recevables.
Date d'embauche: 4 janvier 2021 permanent
Type d'emploi : permanent, temps plein
Salaire : 18.00$ à 20.00$/heure
Description de tâches :
- Comptabiliser les factures fournisseurs et sous-traitants dans le logiciel comptable dans les délais requis,
- Concilier les factures avec les bons de commandes,
- Monter les tableaux de facturation pour les clients,
- Faire le suivi des demandes de paiement,
- Émettre la facturation client,
- Répondre au téléphone,
- Effectuer le classement
Qualifications et exigences :
- DEC en administration, ou comptabilité
- Posséder de 3 à 5 années d'expérience pertinente dans les comptes payables (construction)
- Niveau intermédiaire des logiciels MS Excel, Word et Avantage
- Bonne compréhension des principes comptables de base
- Bonne aptitude en français écrit et parlé
- Grande capacité d'organisation
- Capacité de travailler de façon autonome et traiter des demandes multiples
- Courtoisie, rigueur et professionnalisme
Horaire : Du lundi au jeudi : 8 heures
Vendredi : 4 heures
1226009359-091220
Faire parvenir votre CV au plus tard le 11 décembre à l'attention de madame Johanne Guertin à l'adresse courriel suivante; johanne.guertin@batimentsquebec.ca

AmiYogi

Connexion bien-être lance son programme AmiYogi

Des cours de yoga-enfants par visioconférence soutenus par le ministère de l'Éducation du Québec pour les classes de maternelle, une première au Québec.

Un texte de Jean-Christophe Noël
redaction@journaldechambly.com

L'équipe de Connexion bien-être (CBE), basée à Saint-Mathias-sur-Richelieu, est maintenant prête à déployer dans les écoles AmiYogi, un programme de yoga adapté aux enfants âgés de 5 à 7 ans, offert par visioconférence grâce à à son partenariat avec Web Or. CBE sera en mesure d'offrir ce cours, dès février 2021, aux classes de maternelle et à bas tarif grâce à une subvention du ministère de l'Éducation.

« Le programme coûte 75 $ pour huit séances déployées hebdomadairement. Les séances s'adressent à une classe au complet. Si l'on calcule ce montant sur huit semaines pour un groupe d'une vingtaine d'élèves, c'est plus qu'abordable », décrit Dale Hanley, présidente de CBE. C'est une subvention de 15 000 $ que le ministère de l'Éducation a octroyée pour la mise en place du programme.

Adapté aux exigences sanitaires du gouvernement, AmiYogi utilise des équipements déjà accessibles en classe, tels les tableaux numériques, et entraîne peu de dérangement quant au déroulement de la classe. AmiYogi aide les élèves à être plus détendus et à mieux gérer leur stress et leurs émotions.

« Le projet favorise la concentration et l'attention; apporte détente et calme; canalise l'énergie et les émotions; favorise l'équilibre du corps et de l'esprit; assouplit et fortifie le corps; favorise la circulation sanguine; améliore la confiance en soi, libère les tensions et diminue le stress », dépeint CBE, organisme à but non lucratif.

Anxiété chez les enfants

L'anxiété est un trouble diagnostiqué chez plus d'enfants qu'auparavant, et la pandémie n'allège pas la situation.

> **75 $**
> *C'est le coût d'AmiYogi pour huit séances offertes à distance pour une classe entière.*

« Le service en soi est un besoin essentiel pour les enfants afin de les outiller pour qu'ils affrontent l'anxiété qu'a installée la pandémie. Nous n'avions pas planifié de synchroniser le lancement du projet avec une pandémie, bien sûr. C'est devenu un plus grand besoin pour les enfants. C'est également aidant pour les enseignants qui travaillent désormais avec toutes sortes de restrictions », décrit Brigitte Lareau, professeure de yoga, formatrice, yogacharya (maître en yoga) et directrice du centre VIVA YOGA de Richelieu. Les écoliers bénéficient de sa présence en temps réel par visioconférence Web Or et exécutent les mouvements en présence de leur enseignante, ce qui assure sécurité et continuité.

Recrutement dans les écoles

En mai 2019, le député de Chambly et ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, s'était mêlé à une classe de maternelle qui suivait un cours de yoga en téléconférence. Sur son tapis, entouré d'enfants, M. Roberge avait exécuté les mouvements montrés par Brigitte Lareau à l'écran. Cette dernière se trouvait dans un local à Richelieu et était en communication avec la classe de l'école du Parchemin, à Carignan, par Internet et la visioconférence. L'organisme tente d'étendre ses tentacules dans les écoles.

(Photo : courtoisie)

« Nous sommes sur les réseaux sociaux et nous cherchons des écoles partout au Québec qui veulent faire appel à nos services. Nous évoluons activement dans le processus de faire connaître notre programme et ses bienfaits. On travaille fort en ce sens, même si la pandémie complexifie la démarche », termine la Mathiassoise.

Les cours sont conçus de façon à conserver l'attention tout au long de l'activité d'une durée de 20 à 25 minutes.

L'initiative permet d'offrir le cours aux élèves, en cette période d'exigences sanitaires qui les contraint à demeurer dans leur « bulle-classe ».

À propos de Connexion bien-être

CBE est un organisme sans but lucratif qui s'est donné la mission de mettre en place les moyens permettant d'offrir à différentes clientèles des activités destinées au maintien de leur bien-être et de leur santé, et ce, gratuitement ou à des coûts accessibles. Par la technologie des visioconférences, l'organisme rejoint un grand nombre de personnes qui peuvent ainsi bénéficier des activités variées offertes à un coût réduit par rapport à des activités sur place, onéreuses et que beaucoup de milieux ne peuvent s'offrir.

Question aux lecteurs :

Que pensez-vous du fait que le système scolaire s'associe à des entités externes afin de prodiguer du service à l'élève?

journaldechambly.com

Aréna Julien-Beauregard à Marieville

Louer une portion de patinoire

Les citoyens désireux de chausser les patins et de bouger sur une glace peuvent le faire seul, en duo ou en famille d'une même résidence à l'aréna Julien-Beauregard à Marieville.

Un texte de Martine Veillette
mveillette@journaldechambly.com

La Ville, propriétaire de l'infrastructure, souhaite ainsi offrir une activité malgré la pandémie. « Depuis que la Ville est passée en zone rouge, nous faisons le maximum pour offrir certaines activités aux citoyens, dans le respect des mesures imposées par la santé publique », indique Catherine Lagacé, responsable des communications à la Ville de Marieville.

Ainsi, depuis la fin octobre, les personnes, peu importe leur ville de résidence, peuvent louer un quart ou plusieurs quarts de patinoire pour une durée de 50 minutes. Le coût est de 30 $ par section de glace.

Pour y avoir accès, les patineurs doivent réserver au préalable leur espace. Si la disponibilité le permet, les personnes peuvent louer la moitié de la patinoire, soit deux quarts, ou une patinoire complète. On précise cependant qu'il n'est pas possible de « rencontrer à l'aréna les gens que vous n'auriez pas le droit de recevoir à la maison ».

Lucie Prévost, coordonnatrice chez SOPIAR, firme qui assure la gestion de l'aréna, précise que toutes les mesures sont prises afin de respecter les normes et d'assurer la sécurité des usagers. Elle demande leur collaboration pour respecter les règles mises en place, qui sont claires et affichées.

Populaire

Mme Prévost souligne que la location de la patinoire « s'avère très populaire! » Elle spécifie que pour les plages horaires offertes jusqu'au 23 décembre, seulement 30 n'étaient pas complètes et que huit n'avaient aucune réservation. Des gens de partout y viennent et soulignent apprécier cette offre, selon elle.

La Ville indique avoir ajouté des plages horaires pour la période des Fêtes afin « d'offrir une activité agréable pour les familles ». Des périodes de location sont aussi majorées lors de congés pédagogiques scolaires « afin de permettre aux jeunes de venir se dégourdir en famille ou seuls ».

Division

« La patinoire est séparée de sorte que chaque groupe a accès à un coin incluant un cercle de mise au jeu. Durant ces périodes, quatre réservations sont possibles en même temps que vous et un but est fourni pour chaque quart de patinoire. Vous devez apporter vos bâtons et rondelles », indique-t-on sur le site de la Ville.

Mme Prévost mentionne qu'aucune barrière physique n'est installée puisque ce serait difficile pour la surfaceuse de faire son travail.

> *« Nous faisons le maximum pour offrir certaines activités aux citoyens »*
> *- Ville de Marieville*

On précise également que puisque les activités avec des entraîneurs privés sont autorisées, il est possible pour ceux-ci de dispenser des leçons ou des cours privés à un client à la fois, ou à des personnes habitant sous le même toit.

Patin libre arrêté

Cependant, la Municipalité et la firme SOPIAR ont dû arrêter les périodes de patinage libre en date du 12 novembre.

« On avait mis un maximum de 20 personnes en se disant que la patinoire est grande, qu'il y avait possibilité de patiner par bulle. Mais les gens se rassemblaient. Ils sortaient aussi tous en même temps. Il aurait fallu quelqu'un sur la glace pour rappeler souvent de se distancer », explique Mme Prévost. Elle souligne également que la Ville a profité du confinement et que l'aréna était fermé pour y effectuer certaines rénovations, dont dans les gradins.

Il est possible de louer un ou plusieurs quarts de patinoire à Marieville en respectant certaines règles. (Photos : archives)

Chambly

À Chambly, le Centre sportif Robert-Lebel est fermé depuis octobre. Aucune activité n'y est tenue depuis. Pour le moment, Micheline LeRoyer, directrice des communications à la Ville de Chambly, soutient que la location n'est pas offerte. « On suit la situation, qui peut toujours changer selon l'évolution des mesures du gouvernement », dit-elle.

ISATIS

Sur le site du Complexe sportif ISATIS Sport Chambly, il est inscrit que les activités sportives sont suspendues jusqu'au 11 janvier 2021. Par contre, il est possible de louer une glace pour une famille, seul ou en dyade. Il n'a cependant pas été possible d'obtenir plus d'informations sur les modalités de location au moment d'écrire ces lignes.

Sur le site, on mentionne également que « l'Académie Performance Isatis peut poursuivre ses activités, puisqu'il s'agit d'un programme Sport-études de patinage artistique et que le concept de bulle est respecté ».

RÉGALEZ VOUS AVEC NOTRE REPAS DES FÊTES FAIT PAR NOTRE CHEF EN MAGASIN !

RAGOÛT DE BOULETTES,
TOURTIÈRE DU LAC (PORC, BOEUF, VEAU)
KETCHUP AUX FRUITS, MARINADES, BETTERAVES
SAUCE AUX CANNEBERGES, PLATEAU DE FUDGE

VOTRE ÉPICERIE METRO COLLIN EST FIÈRE D'ENCOURAGER LES ENTREPRISES D'ICI !

adam & mila
allo simonne
Confiturerie Tigidou Île d'Orléans Québec
Canada Sauce Condiments
La pincée
La Lichee à même le pot
GOM·MEE
le lunch box
les MINETTES
Martine Condiments à tartines
NOS CABANES
sük Chocolat chaud
MyCie
LOGAN PETIT LOT
THÉ À BOIRE
stéphanie renière Illustration

ET PLUSIEURS AUTRES !

MAGASINEZ DE FAÇON SÉCURITAIRE

metro PLUS
Marché Collin Chambly

C'EST GRATUIT
C'EST PAYANT

Horaire en magasin
comptoir postal
ouvert 7 jours

POSTES CANADA CANADA POST

metroplusmarchecollinchambly

1233, De Périgny, Chambly | 450 658-0367 | Ouvert 7 jours de 8 h à 21 h

1226009313-09120